

SAINT JEAN DE SIXT

Mag

bulletin communal

EDITION 2011



Au cœur de vos projets
2 ENTREPRISES pour vous servir

A.D.E.F.
IMMOBILIER

Lathuille
PROMO
BATIMENT - T.P.

- Constructeur Promoteur
- Vente de terrains, chalets, appartements
- Nouveaux programmes
- Maçonnerie, rénovation
- Terrassements, VRD
- Déneigement
- Vente béton
- Vente matériaux

www.adef-immobilier.fr

lathuille-promobatiment.com



Route de Thônes - 744 50 Saint-Jean-de-Sixt
TÉL 04 50 02 24 42 - Fax 04 50 02 26 41

La référence
au cœur
des Aravis



Location en ligne :
www.saint-jean-sport.com

Vente en ligne :
www.skisnowshop.com

Tel. 04 50 02 30 89 www.saint-jean-sport.com

J'♥ MON
8 À HUIT

Votre magasin de proximité au centre
de Saint-Jean-de-Sixt

OUVERT TOUS LES JOURS

Produits régionaux - Fromage à la coupe

Du lundi au samedi
09h00 - 18h30
15h00 - 19h30

Dimanche
09h00 - 18h30
16h00 - 19h30

75 ans de solutions confort

collet®

Stores - Volets roulants - Fenêtres - Portails
Portes de Garages - Vérandas...



Sortie autoroute
Seynod Nord,
400 m en direction
d'Annecy



collet® Entreprise

Tél. 04 50 46 70 40

636 Route d'Aix-les-Bains - 74601 SEYNOD / ANNECY
www.stores-collet.com - colletentreprise@sfr.fr

Editorial du Maire



Après la fièvre olympique qui a échauffé notre village durant les 6 premiers mois de l'année nous laissant rêver pour certains, cauchemarder pour d'autres sur les années à venir, nous voilà redescendu sur terre pour gérer le quotidien.

C'est sur un fond de crise internationale que nous finissons l'année. Quelle répercussion peut-elle avoir sur notre commune ?

La réalisation des projets de la commune nécessite le recours à l'emprunt auprès des banques. Mais voilà, nos fourmis les banques ne sont plus prêtes et pourtant elles ne sont pas en mauvaise santé, elles ont même pris de l'embonpoint. Et nous, les cigales communales, avons cessé de chanter, nous en serions même à pleurer pour essayer de glaner un petit prêt.

Il reste la solution des subventions que nous avons sollicitées auprès de différents organismes.

Mais dans cette situation, il n'est pas facile de se projeter dans l'année qui vient surtout si le proverbe dit juste : « Année d'élection, année de malédiction ».

Toutefois, le conseil municipal compte bien poursuivre le travail déjà entamé pour la réhabilitation du cimetière tout en lançant la procédure d'acquisition des terrains pour l'élargissement de la route de Corengy. Il reprendra l'étude de l'aménagement du centre du village. Il devra également se pencher sur la question de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite qui passera par le réaménagement des trottoirs du centre. Il continuera aussi l'étude qu'il a commencée sur l'aménagement de la zone artisanale des Mésers.

En cette période de récession, il semble préférable de peaufiner des projets en attendant de meilleures années pour entreprendre.

Compte tenu de l'augmentation incessante de la population, je pense qu'il fait bon vivre à Saint Jean de Sixt même si certains détracteurs anonymes et irresponsables voudraient prouver le contraire.

Les nombreuses associations, qui tout au long de l'année participent à de nombreuses manifestations, contribuent à cette qualité de vie et je les en remercie.



Maintenant, il me reste à vous souhaiter à toutes et tous un joyeux Noël et une très bonne année 2012. Surtout, continuez d'entreprendre, de participer, de réussir tout ce que vous touchez et cela avec la meilleure santé possible.

Bernard PESSEY



Sommaire

VIE COMMUNALE

• Le fleurissement communal	6
• Le jardin aromatique	6
• Du changement à l'école	7
• La zone artisanale « Les Mésers »	7
• Le déneigement	7
• La fiscalité locale, taxes d'habitation et foncière	8
• Les Gamineries	8
• Neige de canon au Crêt	9
• Des grandes vacances	9

BUDGET 2011	10 / 15
--------------------	---------

VOIRIES & RÉSEAUX

• La voirie, les réseaux	16
• Les eaux pluviales	16

URBANISME

• Le cimetière	17
• l'élagage des arbres	17

TOURISME

• L'Office de Tourisme	19
• Concours photo	20
• Le camping du Crêt	21
• Les remontées mécaniques	21

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

• SADA,	23
---------	----

SOUVENIR DE CLASSE EN 01

• (pages intérieures)	24/25
• Le SCOT	26
• CCVT	26
• Pôle d'Excellence Rurale	26
• SIMA	26
• Le classement des meublés	28
• INFOS TRI	30

ASSOCIATIONS

• ADIP	33
• L'Amicale des anciens combattants	33
• L'Amicale des sapeurs pompiers	34
• L'association des parents d'élèves	37
• L'Association sportive des Aravis	38
• La chorale « La Caecilia »	39
• Le club de l'amitié	40
• Le comité de la Saint Jean	41
• Le comité de jumelage	42
• Dahu musique	43
• Le groupe folklorique « Lou Saint-Jeandais »	43
• L'harmonie « L'Echo des vallées »	44
• La paroisse du bienheureux Pierre Favre des Aravis	44
• Pericant	47
• Le Ski Club	48
• La société de chasse	49
• Le Tennis Club	50

ETAT CIVIL 2011

• Naissances, mariages, décès	3 ^{ème} de couverture
-------------------------------	--------------------------------

NUMEROS UTILES	4 ^{ème} de couverture
-----------------------	--------------------------------

Bulletin communal 2011 édité sous la responsabilité de la commune de Saint Jean-de-Sixt (04.50.02.24.12)
Responsable de la publication : Eric Toffoli
Pré-pressé, publicité, Impression : YCO pub
31, rue du Jourdil - ZA des Romains Nord - 74960 Cran-Gevrier
Tél : 04.50.67.29.17 - ycopub@orange.fr
Photo de couverture : Jean Bricchet
Crédits photos autres pages : Mairie de Saint-Jean-de-Sixt, CCVT, Associations de Saint-Jean-de-Sixt, Olivier Gay-Perret, Office de tourisme de Saint-Jean-de-Sixt, GoodShoot.
Infographie : Laurent Gabion
Tirage : 800 exemplaires
Dépôt légal : décembre 2011

TABAC · PRESSE CONTAT

TABAC · PRESSE · LOTO · CADEAUX · SOUVENIRS

- Photos d'identité
- Librairie · Jeux · Jouets
- Développements photos
- Point fax
- Photocopies

TABAC PRESSE



Tél. 04 50 63 30 81

OUVERT TOUTS LES JOURS · TOUTE L'ANNÉE

CONTAT SPORT

SAINT-JEAN-DE-SIXT

- VENTE
- LOCATION
- ENTRETIEN



Le choix des grandes marques

ALPINE : Salomon · Rossignol · Dynastar · Atomic · Head
 BOUYGUES : Bataillon · Bataillon · Bataillon
 RANDO : Mag · Fisher
 RANDO : Trab · Swift · Dornier · Low
 Skapt · Hald · Technica · Juma
 VÊTEMENTS : EMU · Craft · Sans · Rp · Out · T33
 Veste · Brasserie · Bar

CONTAT SPORT · 04 50 02 24 52 · SPORT SIXT

Et toute l'entrée au service de vos sports d'hiver et d'été

www.contat-sport.com

CUISINES · SALLES DE BAINS · RANGEMENTS · MEUBLES · LITÉRIES · AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS · DÉCORATIONS



le Meuble Savoyard

FABRICATION ARTISANALE
SUR MESURE

www.le-meuble-savoyard.com

LE MEUBLE SAVOYARD · SAINT-JEAN-DE-SIXT · "Les FAUX" · 04 50 02 04 16

Beau Site

Hôtel ★★★
Restaurant

Dès l'été 2012,
prenez tous vos vacances
dans "le chalet à bulles"
Un espace bien-être
vous est réservé
(Cuisine, Spa, saunarium, piscine à débordement)



Notre SPA de relaxation
vous offre un espace
de bien-être
à merveilleux

SAINI-JEAN-DE-SIXT

Tél. 04 50 02 24 04 Fax 04 50 02 35 82

www.hotel-spa-beau-site.fr

hotelbeausite@wanadoo.fr

SARL André FAVRE



Créa CONCEPT

04.50.02.24.52 - 05.43.36.01.61



- Agencement
- Menuiserie
- Escalier
- Parquet
- Cuisine

CREA
CONCEPT

La Mouille · 74450 Saint-Jean-de-Sixt
Courriel : favre.crea.concept@wanadoo.fr

» LE FLEURISSEMENT COMMUNAL



Au printemps, la commune avait amélioré son décor floral autour de la maison des Aravis et devant la Mairie. Après les gelées, quelques crocus et jonquilles sont apparus dans les pelouses et sur le rond-point.

Le fleurissement estival a été quelque peu modifié afin d'embellir l'entrée du village côté Annecy.

Des jardinières ont été posées sur la balustrade après l'abribus, les échos sont unanimement bons. Reste à revoir le talus au dessus du mur.

Un petit massif de plantes aromatiques a été planté devant la mairie.

Un grand merci à Henri Périllat et Alain Agnellet pour le prêt du char qui a trouvé place sur le rond-point.



Un merci aussi aux proches voisins du mazot qui ont bénévolement pris le relais de Georges Davy décédé au printemps. L'année prochaine, la commune prendra la suite pour que ce joli petit havre de tranquillité perdure.

En ce qui concerne cette 1ère fleur tant espérée l'année dernière, nous avons tenu compte des remarques du jury régional précédent, mais vu les nouvelles critiques et exigences de ces derniers qui voudraient nous imposer leurs idées, le conseil a décidé de ne plus s'inscrire au concours et de continuer à fleurir le village dans les meilleures conditions possibles et avec les contraintes qui nous sont propres.

Rendez vous au printemps prochain.

» LE JARDIN AROMATIQUE

M. Jean Brichet, conseiller municipal chargé de la commission fleurissement aidé de Christophe des services techniques ont planté des herbes aromatiques telles que du thym, de la lavande.... dans un bac situé devant la mairie. La première récolte a été abondante....



➤➤ DU CHANGEMENT À L'ÉCOLE...

Quelques petits changements à noter au sein de l'école de Saint Jean de Sixt... M. Xavier OUSOUF et Mme Sophie VILLE ont quitté l'équipe d'enseignants pour être remplacé par Mme Florence ROUQUETTE et Mme Catherine LUTEL.

Du côté du personnel de l'école, Mme Monique GALLAY a été engagée pour combler le départ en retraite de Marie-Thérèse PIOLAT.

Cette année, l'école de Saint Jean de Sixt accueille 149 élèves : 63 élèves à l'école maternelle et 86 élèves à l'école élémentaire (CP à CM2).



Monique GALLAY

➤➤ LA ZONE ARTISANALE « LES MÉSERS »

Bien cachée entre la RD 909 et la forêt, la petite zone artisanale des Mésers, ouverte il y a environ 30 ans, héberge quelques entreprises. En raison d'une demande des professionnels ou artisans, la commune a prévu son extension. Depuis l'approbation du Plan Local d'urbanisme, approuvé en 2010, celle-ci est possible. Cet agrandissement prendra place dans le prolongement de l'actuelle zone en direction de La Clusaz, au pied de la forêt. La création d'emplacements pour accueillir des entreprises suppose l'aménagement du terrain autour d'une voie d'accès et d'un prolongement des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et d'écoulement des eaux pluviales. L'activité générée entraînera une augmentation du flux de véhicules, or aucun accès sur la route départementale n'est satisfaisant en terme de sécurité. Le service voirie du département

nous demande de créer une entrée aux caractéristiques conformes à ses normes de sécurité. Nous serons donc conduits à réaliser cet accès avec un tourne à gauche certainement au droit de l'arrivée du chemin d'accès à la carrière.

➤➤ LE DÉNEIGEMENT

Pour la saison d'hiver 2011/2012, le conseil municipal a décidé, suite aux petits hivers, de ne plus louer la grosse chargeuse et de faire déneiger le village, les parkings ainsi que les trottoirs par une entreprise privée.

Pour ce faire, nous avons lancé un appel d'offre et suite à cette publicité l'entreprise Lathuille Frères a été retenue.

Nous rappelons que :

- le stationnement sur la voie est interdit,
- chaque véhicule doit être stationné sur un emplacement prévu à cet effet,
- les parkings « longues durées » sont prévus derrière l'école et derrière le cimetière (sept jours maximum),
- chaque personne doit déneiger devant sa maison ou sa location,
- chaque automobiliste est responsable de l'équipement de son véhicule.

ZONE BLEUE :

A partir du 15 décembre jusqu'au 15 avril

Les parkings de la Place, de Beauséjour, de l'office de tourisme et de la mairie sont concernés. Pensez à mettre sur votre tableau de bord, un disque, disponible gratuitement à la mairie, vous permettant de stationner durant 90 minutes.

»» LA FISCALITÉ LOCALE, TAXES D'HABITATION ET FONCIÈRE

A la suite de modification dans le recouvrement de ces taxes, une mise au point s'impose.

La suppression de la taxe professionnelle, remplacée par la CET (Cotisation Economique Territoriale) a eu comme conséquence une modification dans l'affectation des taxes acquittées par les particuliers.

Taxe d'habitation

La part départementale a disparu et le nouveau taux de la part communale cumule l'ancien taux de la commune et celui du département. La commune n'ayant pas modifié son taux, le nouveau taux qui figure sur votre feuille d'imposition provient d'un calcul du service des impôts.

Le montant de votre taxe d'habitation a de toute façon augmenté : comme chaque année, les bases locatives sont augmentées par rapport à l'année précédente (vote du Parlement). Entre 2010 et 2011, la valorisation des bases locatives est de + 2 %. Mais votre taxe a pu augmenter aussi en raison de travaux qui ont modifié les caractéristiques de votre habitation.

Taxe foncière

La base a connu une augmentation de + 2 %. Le taux communal (13,38 %) reste inchangé depuis 2009.

Ce qui change, c'est la disparition de la part régionale qui est fondue dans la part départementale. Le taux de celle-ci correspond à un nouveau calcul. Ce taux est voté par le Conseil Général du département.

Pour plus de détails,
relisez les notes

en annexe de vos feuilles d'imposition 2010 et 2011, mais globalement vos taxes foncières et d'habitation ont du augmenter faiblement

»» LES GAMINERIES

- « ...Nous comptons sur vous, car en 2012, c'est à nous... »
- « Et à nous de quoi ? » me demanderez-vous
- « ...A nous de jouer : nous organiserons cette année les GAMINERIES DES ARAVIS ! »

Si vous ne connaissez pas cette manifestation, qui existe déjà depuis 5 ans, c'est une compétition sportive, ludique et amicale entre les communes de la vallée des Aravis : La Clusaz, Thônes, Manigod, Le Grand Bornand, une équipe « touristes » et St Jean.

Une sorte d'« *Intervilles* » va donc s'organiser dans l'été à St Jean de Sixt. Pas de télévision (pour l'instant), pas de Léon Zitrone ou de Guy Lux, les seules stars présentes ce soir là : de bons savoyards et des vacanciers, unis pour le meilleur et pour le rire.

Avec l'aide d'une participation financière de la Commune, l'Office prendrait en charge l'organisation des jeux avec bien sûr votre collaboration. Toutes les associations et tous les St Jeandains, petits et grands, sont dores et déjà appelés à s'investir : service d'ordre, de sécurité, d'accueil, invention de jeux, installation, maintenance, restauration, stands, presse...

Les tâches à effectuer sont suffisamment importantes et nombreuses pour s'y atteler dès maintenant. C'est pourquoi, très prochainement, vous serez invités à participer à la première réunion d'informations pour former le comité d'organisation des Gamineries des Aravis. Venez nombreux, et même encore plus, il y va de notre honneur !

UN VÉRITABLE CHALLENGE POUR NOTRE COMMUNE : ORGANISER LES MEILLEURS JEUX DE CES 5 DERNIÈRES ANNEES, ET REMPORTEZ ENFIN CETTE VICTOIRE QUE NOUS MÉRITONS DEPUIS SI LONGTEMPS...

➤ NEIGE DE CANON AU CRÊT

De manière à utiliser au mieux les remontées du Crêt, à consolider les emplois saisonniers et à satisfaire notre clientèle familiale, nous avons évoqué la possibilité d'installer une perche à neige au sommet du fil-neige afin de garantir l'enneigement.

Pour tester la faisabilité, la municipalité de la station des Contamines Montjoie a proposé de nous prêter un canon une semaine durant la période de janvier.

Si les essais sont concluants et si le conseil municipal approuve la mise en œuvre, les travaux seraient inscrits au budget 2012 et réalisés pour la saison 2012/2013 pour un montant d'environ 30 000 €.

Le personnel des remontées est composé de deux agents municipaux, et de trois agents contractuels saisonniers. De façon à fidéliser notre personnel temporaire, nous leur garantissons trois mois de travail minimum sur le site, et dans le cas où la neige ne serait pas au rendez-vous il s'engage durant cette période à faire des travaux de rénovation, d'élagage et de rangement, etc... sur la commune.

➤ DES GRANDES VACANCES

Après 21 ans de service en qualité d'ATSEM, Marie-Thé PIOLAT a décidé de prendre un repos bien mérité dès fin juin 2011.

Elle a commencé en 1977, de travailler épisodiquement, pour la surveillance de la cantine qui était à cette époque dans les bâtiments de l'ancienne Mairie.

Mais c'est à la rentrée scolaire de 1990/91 que Marie-Thé a été engagée en qualité d'ATSEM à l'école publique de Saint-Jean-de-Sixt. Elle a commencé et apprécié de travailler dans les anciens bâtiments de l'école baignés de lumière toute la journée. Puis à la rentrée 2007, elle s'installe dans le nouveau groupe scolaire si agréable et fonctionnel.

Elle nous a donné son ressenti en quelques phrases :
« L'ATSEM est un peu le relais entre la maman et



l'école. Son rôle : aider l'enseignant dans son travail et accompagner les enfants vers l'autonomie, cela demande de la patience, du calme, de la douceur et de la persévérance.

Elle écoute, encourage, console, câline et soigne les petits bobos. Ô combien cela est enrichissant, très varié avec beaucoup de diversité. Chaque enfant est unique et différent.

J'ai vécu beaucoup de moments d'émotion, de complicité et de bonheur partagés durant toutes ces années.

Et à chaque rentrée scolaire, une petite phrase revenait souvent : Ils étaient comme ça l'année dernière ?

Pour tous ces moments passés ensemble, à tous bonne continuation et Merci... »

Réconfort et aide ont été son travail auprès de chaque enfant sans préférence.

Au nom de tous les enfants, de l'association du personnel communal et du Conseil Municipal, nous te remercions et te souhaitons de bonnes grandes vacances.

Le budget

⇒ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

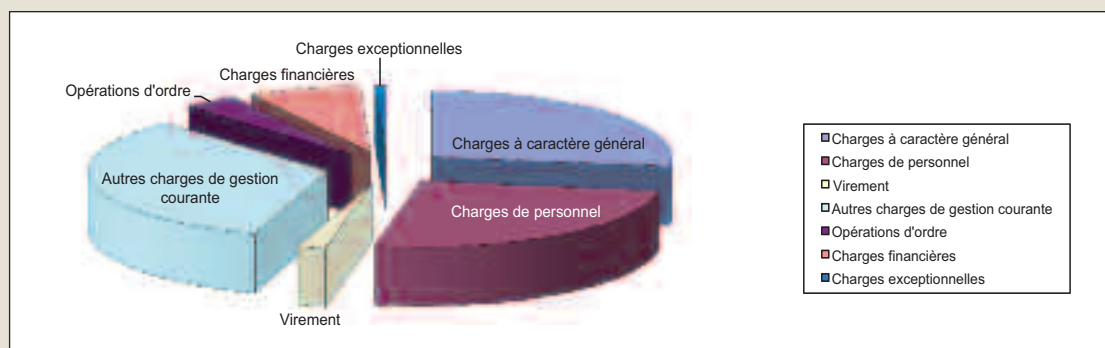
Le 30 mars 2011, le Conseil Municipal a approuvé la présentation du Budget Communal pour l'année en cours, ainsi que l'ensemble des budgets prévisionnels pour les activités annexes, qui est distingué du budget principal comme l'exigent les règles de la comptabilité publique.

Les différents budgets sont présentés ici avec un équilibre de recettes et de charges tant au niveau de l'exploitation courante que des investissements à réaliser.

Les documents budgétaires officiels sont consultables en mairie.

⇒ LE BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses de fonctionnement du budget principal atteignent 1.954.885 €, elles s'établissaient, pour comparaison, à 2.234.253 € dans le budget primitif 2010 (- 12.50 %).

Les principales évolutions à retenir :

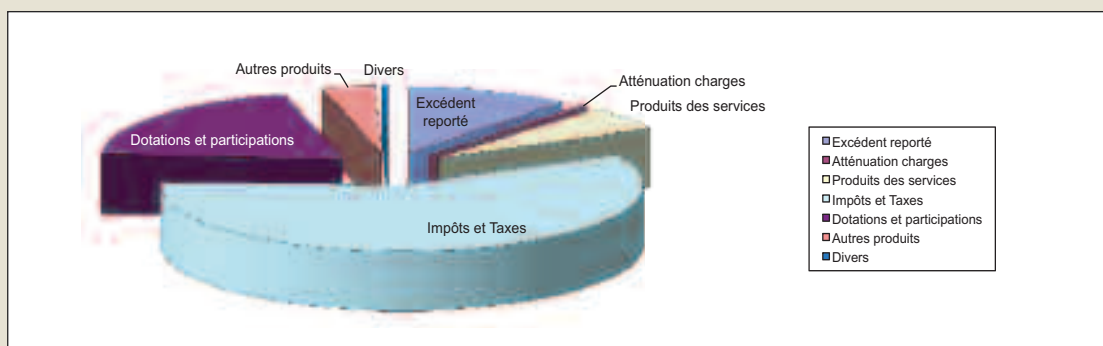
- une augmentation modérée des frais de personnel (+ 3.45%)
- une augmentation des achats et des charges d'entretien (+ 18.53%)
- une nette augmentation des autres charges courantes (+ 33.37%), expliquée principalement par l'augmentation des contributions et des subventions versées et surtout par des subventions d'équilibre aux budgets eau et assainissement.
- un montant d'autofinancement de 36.176 € disponible pour financer les investissements.

Les principaux organismes bénéficiaires de subventions communales sont les suivants : (> 1.000 €)

- Office de Tourisme : 120.000 €
- Harmonie : 12.600 €
- A.P.E. : 1.400 €
- Pompiers : 3.100 €
- Crèche Pain d'Épice : 19.993 €
- Péricant : 7.000 €.



BUDGET PRINCIPAL : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement ont été votées à hauteur des dépenses pour respecter les obligations d'équilibre, soit à 1.954.885 € (- 12.50 % par rapport au budget voté en 2010).

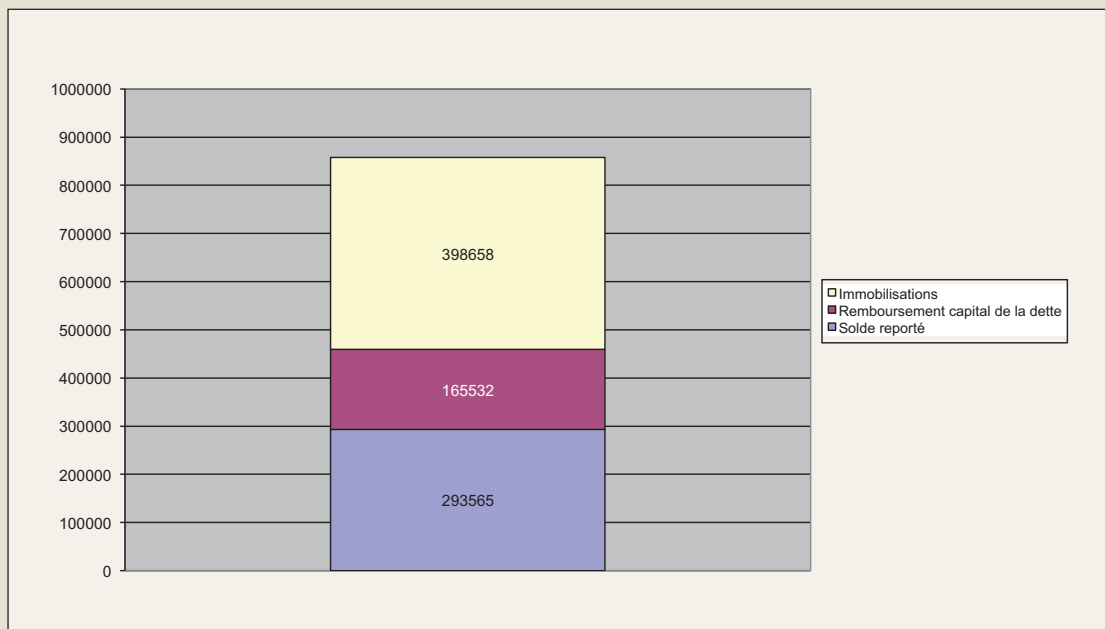
Les recettes issues de la fiscalité représentent 59 % des ressources de fonctionnement. Ces recettes comprennent la fiscalité directe (quatre taxes Locales et compensations résultant de la disparition de la taxe professionnelle) et la fiscalité indirecte (taxe de séjour, droits de mutation...).

La principale évolution à retenir : la hausse des recettes de la fiscalité directe locale (+ 47%) du à une augmentation des bases et les nouveaux contribuables.

Cette hausse est limitée compte tenu de la réforme de la taxe professionnelle qui induit une perte de dynamisme sur ce qui constituait auparavant la principale base de fiscalité pour la commune.

La visibilité sur l'évolution future des recettes fiscales est également incertaine, une part importante de ces recettes étant aujourd'hui constituée de compensations versées par l'Etat.

BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

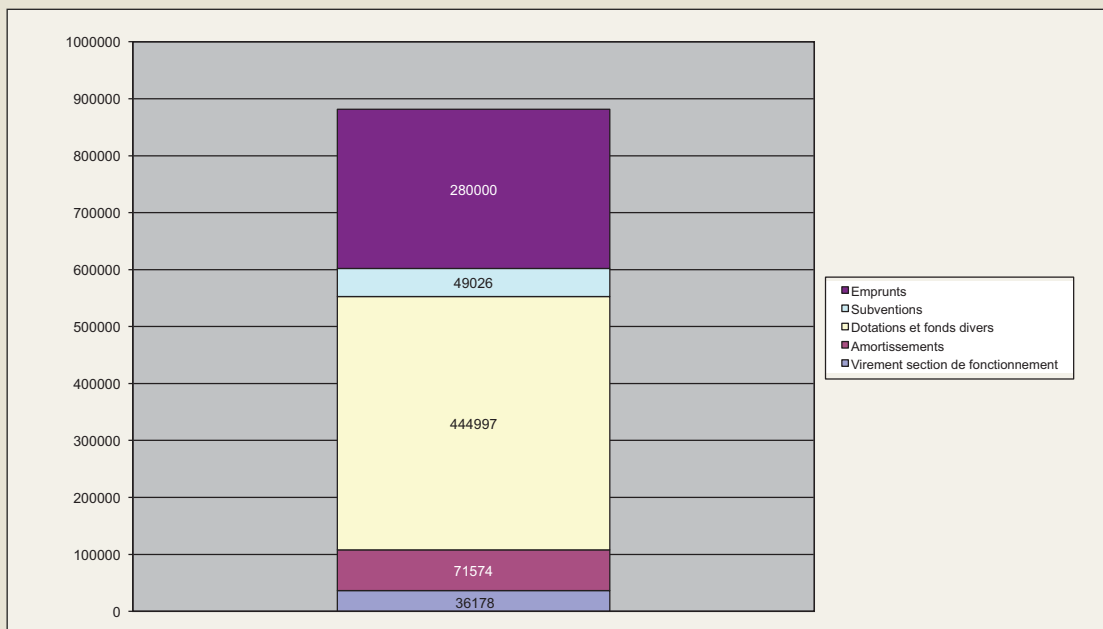


Tout comme les dépenses et recettes de fonctionnement, les dépenses et recettes d'investissement doivent être votées de manière équilibrée, ce qui a été fait pour le budget 2011, à hauteur de 887.775 € (1.058.725 € en 2010).

Le programme d'investissements atteint 420.059 € pour l'exercice 2011. Les plus importants investissements correspondent aux travaux de voirie

L'excédent dégagé sur la section de fonctionnement (36.178 €) participe à l'autofinancement d'une partie de ces travaux.

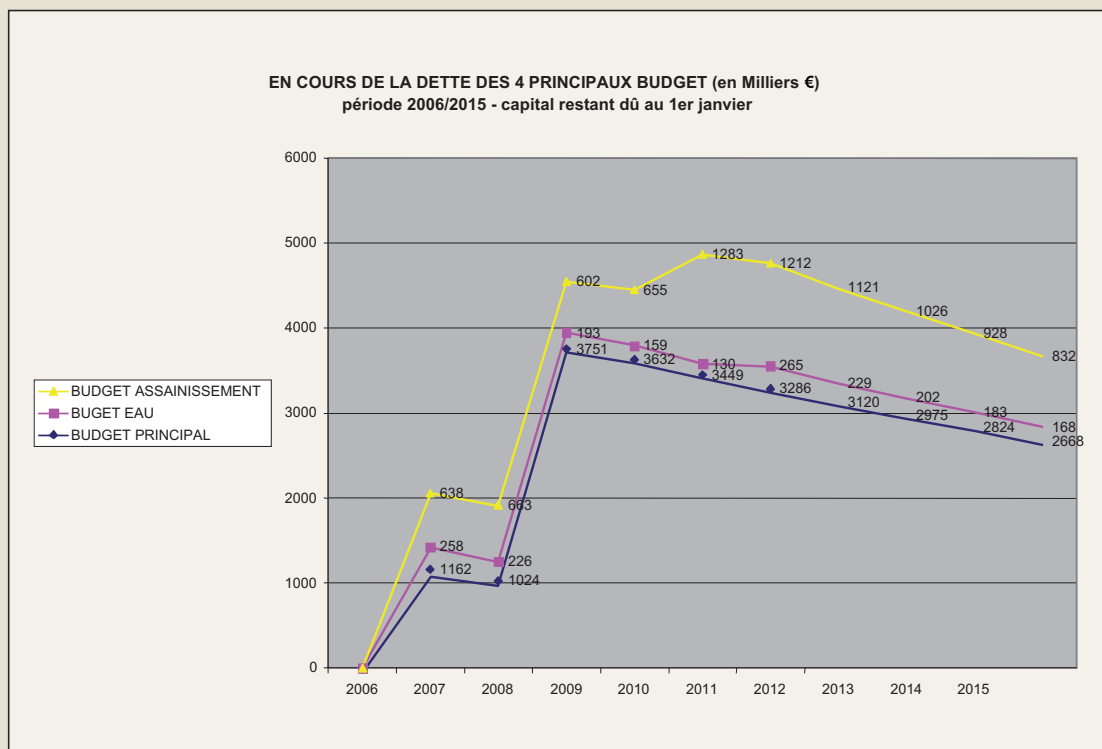
BUDGET PRINCIPAL : RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les diverses recettes (subventions, FCTVA, TLE...) sont complétées par un emprunt de 280.000 € en 2011 afin de financer la totalité du programme d'investissement envisagé.

Le déficit d'investissement de l'exercice précédent est couvert à 12 % par les excédents de fonctionnement 2010.

POINT SUR LA DETTE COMMUNALE



Après une forte progression sur les exercices 2008 et 2009 (plus de 2.900.000 € d'emprunt sur le budget principal) l'encours de la dette a commencé à diminuer significativement en 2011.

Dans le détail, cette réduction provient de la réduction de la dette du budget communal (réduction des investissements, recours à l'autofinancement et à l'obtention de subventions).

➤ LES AUTRES BUDGETS DE LA COMMUNE :

LE BUDGET REMONTÉES MÉCANIQUES

Le budget annexe tourisme constate les opérations financières relatives à l'exploitation des installations du Crêt.

Ce budget est le support des investissements du domaine skiable (remontées mécaniques, travaux de pistes).

La collectivité réalise par son intermédiaire les principaux investissements (ex : révision des 30 ans du téléski...).

L'évolution des principales recettes du budget des remontées mécaniques proviennent de la vente des titres de transport et d'une subvention d'exploitation du budget principal.

La baisse du chiffre d'affaires est due à un hiver faiblement enneigé et un calendrier scolaire défavorable.

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget annexe de l'eau, à caractère industriel et commercial, s'équilibre par ses propres recettes, celles-ci sont composées par les ventes d'eau (part fixe et part variable) et d'une subvention d'équilibre du budget principal.

Les prévisions de ventes d'eau aux abonnés s'élèvent à 163.000 €, tandis que les redevances encaissées pour le compte de l'Agence de l'Eau devraient atteindre 24.000 €.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget annexe assainissement, service à caractère industriel et commercial, s'équilibre par ses propres recettes et d'une subvention d'équilibre du budget principal.

Le budget comporte la totalité des recettes d'assainissement dont une grande partie est reversée au Syndicat d'Assainissement des Aravis qui assure le traitement des eaux usées via les stations d'épuration :

- recettes communales : 70.600 €,
- recettes perçues pour le compte du SADA : 242.500 €.

Le budget 2011 prévoit 36.178 € de travaux intégralement autofinancés.

LE BUDGET ANNEXE FORÊTS

Le Budget Annexe Forêt retrace la gestion des bois communaux en collaboration avec l'Office National des Forêts.

Les recettes sont constituées essentiellement de ventes de coupes de bois (21.000 € attendus en 2011) et les principales charges correspondent à des frais d'entretien des bois et forêts.

Il est à noter que compte tenu des bons résultats de ce budget, celui-ci reverse une partie de ses excédents au budget général, soit pour 2011 la somme de 11.000 €.

Voirie et réseaux

➤➤ LA VOIRIE, LES RÉSEAUX (eau, assainissement, pluvial, électricité)

Cette année, pour les différents travaux en cours ou terminés, voici un bref compte-rendu :

Dans la voirie ou sur les réseaux, la commune n'a pas entrepris de gros travaux cette année. Seuls ont été terminés les travaux de la tranche 1 en eau potable et assainissement dans le secteur Le Crêt-Forgeassoud.

La télégestion sur le réseau d'eau potable, dont la mise en place s'est achevée ce printemps, fonctionne et rend bien les services attendus.

La Régie d'électricité a réalisé un renforcement du réseau sur Forgeassoud d'en bas.

Pour la suite, si les problèmes fonciers avancent, des travaux pourront commencer sur la route de Corengy.

La deuxième tranche des travaux d'eau potable attribuée cet automne à l'entreprise Lathuille ne commencera qu'au printemps 2012. Les habitants de Forgeassoud doivent déjà savoir que ces travaux indispensables entre le carrefour du fil neige et la chapelle de Forgeassoud pourront occasionner une certaine gêne à la circulation des véhicules.

➤➤ EAUX PLUVIALES

Les communes ont maintenant une responsabilité reconnue dans la gestion des eaux pluviales.

Cela se traduit chez nous par un volet réglementaire sur les eaux pluviales dans le PLU (Plan local d'urbanisme) depuis 2010.

Jusqu'à présent, les réseaux d'eaux pluviales étaient un peu négligés dans l'urbanisation des communes. Le plus souvent, on se contentait de récupérer les eaux pluviales pour les envoyer directement dans le ruisseau le plus proche ou même simplement dans la pente en aval des routes ou des constructions. Ce traitement est acceptable dans des zones très

faiblement peuplées ou sur des sols de faible pente et capables de bien infiltrer l'eau.

Sur un sol bien végétalisé, une pluie même violente sera en partie absorbée et le reste va s'écouler progressivement dans la pente. Au contraire, sur une surface imperméable comme une route, un parking, l'eau va très rapidement s'écouler vers les tuyaux de collecte qui vont rejeter cette eau dans les torrents. Dans un département comme le nôtre très urbanisé, lors des gros épisodes pluvieux, toutes les eaux reçues par les routes, les parkings, les toitures convergent toutes vers les torrents ou rivières dans un temps très court. Elles vont créer alors une crue très rapide et beaucoup plus importante que si le sol était resté vierge de toute implantation. Le résultat, que constate malheureusement un certain nombre de villes en aval, c'est une augmentation et une aggravation des crues.

Pour remédier à ce problème, il faut planter des installations qui stockent temporairement l'eau et vont ainsi étaler dans le temps l'écoulement de l'eau dans les rivières. C'est pour cette raison que depuis maintenant deux ans, dans les nouveaux projets de constructions, notre règlement impose la mise en place de bacs de rétention qui ont pour but de stocker temporairement l'eau des toitures ou parking. Pour une maison individuelle, cette mesure peut paraître inutile ou superflue, mais réalisée sur les centaines de nouvelles constructions à l'échelle d'un département, l'effet est loin d'être négligeable. Pour l'instant ces nouvelles préconisations ne concernent que les constructions nouvelles, mais devant l'ampleur du problème et de ses conséquences, il faut se préparer à voir dans l'avenir ces mesures s'étendre à tout ce qui est déjà construit ou implanté comme les routes ou les accès. Les communes seront amenées également à devoir, comme pour l'assainissement individuel, contrôler épisodiquement les installations réalisées pour s'assurer de leur bon entretien et de leur fonctionnement correct.

Voilà donc pour les prochaines années un nouveau sujet de préoccupation pour les collectivités, sujet que notre commune sera obligée d'affronter.

➤ LE CIMETIÈRE

Le cimetière de Saint Jean de Sixt fait partie intégrante du patrimoine historique de la commune. C'est pourquoi, il doit faire l'objet d'une attention particulière quant à sa gestion et à la conservation de son patrimoine.

La commune, après avoir consulté différentes entreprises, a décidé de retenir la proposition de Géosign pour une première phase d'inventaire complet du site.

Au cours de son diagnostic, différents éléments avaient été constatés :

- l'utilisation du cimetière à 100 % sous le régime du « terrain commun » qui interdit toute mise en place de caveau et qui prévoit que « chaque inhumation a lieu dans une fosse séparée ». A l'heure actuelle, de nombreux emplacements sont utilisés avec plusieurs inhumations comme s'ils étaient concédés alors qu'il n'y a aucune concession au cimetière.
- l'implantation des tombes en ligne simple qui est un facteur de perte de place, impliquant des allées étroites rendant difficile le creusement mécanique des fosses.
- l'absence d'espace cinéraire complet : la commune doit tenir compte de l'évolution de la crémation en créant un espace cinéraire : aire de dispersion et columbarium. Celui existant n'est pas conforme aux impératifs réglementaires (concession).
- les espaces inter-tombes des emplacements existants ne sont pas conformes : il s'agit d'envisager un aménagement plus rationnel et conforme pour la partie libre du cimetière.
- l'insuffisance du système documentaire qui implique la mise en place d'un inventaire topographique du cimetière et des registres.

La phase inventaire s'est donc terminée à la fin de l'été. La commune est donc en possession d'un plan du cimetière à l'échelle, avec une localisation précise des tombes et de leur état d'entretien.

Un relevé intégral des épitaphes a été réalisé permettant la mise en place de 2 registres ; un par

ordre numérique puisque chaque tombe a été numérotée et un par ordre alphabétique.

La deuxième phase consiste maintenant en la mise en place du régime de concessions permettant d'assurer des droits dans le temps aux concessionnaires mais également de générer des recettes à la commune.

Une réunion publique d'informations sur le sujet aura lieu prochainement.

➤ L'ÉLAGAGE DES ARBRES

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011, le maire peut faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales.

Il peut au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation autres que les chemins ruraux, d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents seront mis à la charge des propriétaires négligents.

Le maire dispose également de la possibilité d'utiliser l'article R 116-2 du code de la voirie routière, qui permet de punir d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe ceux qui « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ».

NOUS FABRIQUONS TOUT CE QUE NOUS POSONS

Menuiserie PERRILLAT

74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT

Tel. 04 50 02 31 79

Fax 04 50 02 26 28

perrillat@menuiserie-perrillat.com

Prochainement

www.menuiserie-perrillat.com



AGENCEMENTS · MENUISERIES · ESCALIERS

Pour vous, nous déplaçons la montagne !

BALLANFAT

Autocars
autocars-ballanfathorange.fr

Voyages
Excursions
Transferts



Associations
Sociales
Groupes

*Le service
Le respect
La disponibilité*

04 50 02 31 79

FORGEASGOUD · SAINT-JEAN-DE-SIXT

Menuiserie Laruzaz

*La bonne adresse pour
vos vétements de toiture et menuiseries extérieures*

TAVAILLONS · TOLES · TUILES

Bardages bois
avec isolation par l'extérieur

60 ans
d'expérience

06 75 07 25 06 · menuiserie@laruzaz.wahadoo.fr

Restez au sec avec Nikwax

Les produits imperméabilisants
Nikwax sont disponibles dans vos
magasins outdoor les plus proches

www.nikwax.com
www.nikwax.fr

NIKWAX
WATER PROOFING

NIKWAX est une marque déposée de Nikwax
Produits de Soins pour le Vêtement
et le Matériel Outdoor

Equipement
de la maison
Nécessaire
... du désir
4 Style, forme nouvelle
5 Prénom fêté le 17 mai
6 Commerçant
Saint-Jeanleis
autre nom pour blette
lyonnaise, offre ce jeu

1	E			
2	T			
	R			
3	O			
4	D			N
5	P	S		
6	C	R		N

Saint-Jean-de-Sixt · Les Balaurs
Tel. 04 50 02 34 33
9h - 12h / 15h - 19h
du mardi au samedi
Vacances et fêtes de Noël du lundi au samedi

➤ L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme de St Jean de Sixt est destiné à promouvoir le tourisme sur la commune en utilisant au mieux les ressources mises à sa disposition. De nombreuses actions ont été menées à bien cette année, mais certains problèmes persistent et l'association souhaite, en cette fin d'année, effectuer un bilan pour apporter les solutions nécessaires au bon fonctionnement à venir de la structure.

Pour réussir sa mission, l'office de tourisme dispose d'un budget annuel, composé des cotisations des adhérents, de la subvention de la mairie et des recettes des différentes manifestations.

La plus grande partie de son budget est utilisé dans le poste personnel (salaires et charges).

L'office emploie+ cette année 4 personnes chargées des missions essentielles telles que :

- l'accueil et de l'information,
- l'animation,
- la gestion du site internet,
- le suivi de la centrale de réservation,
- l'organisation interne de la structure.

Le reste du budget est utilisé sur les postes suivants :

- Communication :
 - documents publicitaires tels que la brochure.
 - site internet : réactualisation régulier du site.
 - salon touristique : Paris,
 - relations avec la Presse.
- Animation : nous avons souhaité mettre cette année l'accent sur l'animation :
 - en améliorant les relations entre les différentes associations et l'office, de nombreuses animations ont été organisées avec succès. Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ces actions. Votre participation est un élément essentiel pour l'activité touristique du village.
 - en organisant de nouvelles manifestations pour les enfants ou pour les adultes, grâce à l'emploi

d'une animatrice (contes, activités manuelles, promenades, concours de pétanque, goûter d'Halloween...), et par la mise en place de spectacles divers (magiciens, marionnettes, prestataires extérieurs divers, etc.).

Si les actions de promotion et d'animation ont été menées avec sérieux et succès, il n'en reste pas moins que certains obstacles sont une entrave au bon fonctionnement de l'office :

- gestion du personnel, communications internes,
- démotivations des bénévoles,
- diminution du nombre des adhérents, doute des hébergeurs,
- désintérêt progressif des commerçants et artisans.

Pour remédier à ces problèmes et pouvoir entamer une nouvelle année avec sérénité, le bureau de l'association a mis en place différentes actions :

- hébergement touristique : la centrale de réservation proposée par la société Ovation devenant obsolète, une nouvelle centrale de disponibilité devrait être installée en 2012. Celle-ci présentera de nombreux avantages tels que :
 - suppression des commissions perçues par l'office de tourisme ;
 - gestion directe par les propriétaires ;
 - amélioration de l'accès et de la visibilité de l'espace client ;
 - redirection vers le site personnel des propriétaires s'ils le désirent.
- communications internes et gestion du personnel : un audit a été réalisé au début du mois de novembre 2011. Le résultat de cette enquête va permettre de connaître l'origine des difficultés rencontrées au sein de l'office.

Quelques changements sont donc prévus pour rentabiliser au mieux notre structure.

- désintérêt ou questionnement : « Nul ne peut atteindre la lumière s'il reste dans l'ombre »... A vous ➤

Tourisme

de jouer : n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour nous transmettre vos impressions et vos idées. Vos remarques nous intéressent et pourront être étudiées à la seule condition de nous les transmettre ! L'office de tourisme vous concerne tous : hébergeurs, commerçants, artisans, St Jeandains.

En tant que Président de l'office de tourisme, j'ai souhaité vous détailler notre mission, mettre en valeur nos actions, et vous informer de nos difficultés. En collaboration avec le conseil d'administration, je mets tout en œuvre pour respecter la mission de l'office et valoriser notre commune. N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe de bénévoles. Nous avons toujours besoin d'idées nouvelles...

CONCOURS PHOTO

Voici les photos gagnantes du concours organisé par l'Office de tourisme :



1^{er} prix : Jean-Pierre FLIPTS



2^{ème} prix : Eric LE BRAS



3^{ème} prix : Gisèle THOME

➤ LE CAMPING DU CRÊT

Au Camping de Mariété

Te voici installé sur le terrain du Crêt,
Vagabond du plaisir sous ton abri de toile.
Bientôt les Aravis n'auront plus de secrets
Sur ce coin de montagnes tu vas lever le voile.

Tu trouveras le temps, rédigé à la craie,
Le soleil est un mot qui revient fort souvent.
Ici la bonne humeur est fixée par décret
Que chantent les grillons ou que souffle le vent.

Toutes ces tâches futiles auxquelles tu consacrais
Des semaines entières éloigné du Bargy,



Coucher de soleil depuis le camping

Oublie-les à présent, respire, sois concret,
Et des combes et lapiaz découvre la magie.

Lan Trividic,
un finistérien amoureux des Aravis

➤ LES REMONTÉES MÉCANIQUES

Saison 2010/2011 au Crêt

En ce début décembre 2010, la neige est au rendez-vous, le téléski opérationnel et l'équipe complétée par Frank, tout laissait supposer une bonne saison. C'était sans compter sur la pluie et la douceur de décembre.

Une nouvelle chute de neige, la veille des vacances, a permis aux vacanciers de Noël de profiter des glissades au Crêt.

En janvier et février, on a beau scruter le ciel, prier, implorer, pas un flocon à l'horizon !

Enfin le 28 février, grâce à une quinzaine de centimètres, quelques camions de neige, un dameur et... de nombreux coups de pelle, nous réenneigeons toute la piste du fil-neige pour le plus grand plaisir des derniers skieurs.

Est-il besoin de rappeler le sérieux, la disponibilité, la bonne humeur de Monique au fil-neige depuis 9 ans... Elle a décidé d'aller s'occuper encore d'enfants, au chaud peut être... Dommage pour les nouveaux débutants. Elle nous manquera à tous. Merci Monique.



Merci Monique





A côté de l'église

L'agence immobilière de Saint-Jean-de-Sixt
depuis 1988

agence **3V** immobilier

pour vos transactions et la gestion
de vos biens en toute sécurité

Tél. 04 50 02 30 63

www.agence3v.com
E-mail : contact@agence3v.com

Ecole de Conduite
LE DANAY
Auto • Cyclo • Moto

SAINT-JEAN-DE-SIXT
Résidence Beaujour • Tél. 04 50 02 30 80
THONES
21, rue de la Saône • Tél. 04 50 02 19 23

La Dent Creuse
Restaurant

La cuisine du terroir



Jocelyne et Jean
sont heureux
de vous recevoir

Ferme - Lundi soir et Mardi

74450 St-Jean-de-Sixt • 04 50 02 35 05
ladentcreuse74@orange.fr



Cuisine/Bain/Rangement/Dressing

- Une conception sur mesure personnalisée
- Un accompagnement privilégié
- Une équipe certifiée ISO 14001 (management environnemental) à votre service.



Venez visiter notre show room de 250 m².

Un air d'éco / 74230 Thones - Tél. : 04.50.02.06.16 • Contact@unairdeco.com

/parce

Coopération intercommunale

» LE SADA

Le SADA au cœur de la gestion de l'eau dans les Aravis

Un engagement au service de l'eau...

15 ans déjà

En 1996, La Clusaz, Le Grand Bornand et St Jean de Sixt décident de se regrouper pour mettre en commun leurs usines de traitement des eaux usées et travailler ensemble sur l'assainissement.

Les équipements de l'époque sont trop petits, inadaptés à la demande et aux normes. En 2000, deux usines sont construites dans le respect de la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants, sur la commune de St Jean, sur le Nom et le Borne. Elles permettent de traiter une charge de pollution équivalente à 50 000 habitants.

Les trois communes unissent leur destinée autour de l'assainissement, en la construisant sur le principe de solidarité renforcé.

En 2008, les nouveaux conseils municipaux confirment le développement du SADA, sous la houlette de Bernard Pessey, son président. Une nouvelle étape est franchie en 2010 avec la prise en charge de l'assainissement non-collectif. Un schéma de périmètre d'assainissement non collectif (SPANC) complète le dispositif pour les secteurs non couverts par le collectif. Dans ce cadre, les établissements industriels (ateliers fermiers essentiellement) font l'objet d'une démarche d'intégration particulière.

Horizon 2030 : vers une gestion unique de l'eau, un capital commun

Les élus du SADA sont convaincus que l'eau est un capital propre à tous les habitants. Alors que les deux usines arrivent à moitié de leur durée estimée de vie, cela entraîne nécessairement à envisager le renouvellement des équipements, une possible

extension et réfléchir déjà au remplacement des technologies actuelles. L'augmentation prévue des besoins et la raréfaction de la ressource eau amènent donc les élus à réfléchir et à travailler activement pour une meilleure gestion des ressources. Bernard Pessey est convaincu que « la gestion publique doit anticiper en permanence autour de l'eau, notre capital commun. Depuis 15 ans, le SADA n'a qu'un but : maintenir le niveau de qualité de l'eau traitée. Il veut faire fructifier ce travail en avançant dans une gestion intégrale du cycle de l'eau, de la production à l'eau potable au traitement des eaux usées. » Cette politique se traduit également par la gestion directe de l'eau par les collectivités : cela constitue un signe ultime d'attachement au patrimoine local et commun.



Le SADA compte 13 collaborateurs, 3 sites sur la commune de St Jean de Sixt, 10 kms de réseaux et 2 usines de traitement d'une capacité de 50000 équivalents habitants. Le SPANC veille également à la mise en conformité des 1000 installations d'assainissement individuelles présentes sur le territoire intercommunal.

Conseillers communautaires représentant Saint Jean de Sixt : Bernard Pessey (président), Maryse Fabre-Vaglio et Bernard Teneau.

*« L'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est la vie. »
Antoine de St Exupéry*

SADA - BP 12 - Chef-lieu - 74450 St Jean de Sixt

Souvenir des Classes en 1

Année 1981



1	TENEAU Lucile	18	PIOLAT Louis	38	PERGOD Denise, épouse PERRILLAT
2	FAVRE-LORRAINE Sophie	19	PERRILLAT-B. Marie, épouse FOURQUE	39	LEVET Lucienne épouse FAVRE-FELIX
3	PIOLAT Anne-Marie	20	DE LORENZI Pierre	40	FAVRE Raymonde, épouse MISSILLIER
4	CHARVET-QUEMIN Emmanuelle	21	ALVIN-BESSON Louis	41	DUPONT Marie, épouse BASTARD-ROSSET
5	LATHUILLE Lionel	22	HUDRY Germaine, épouse BLANCHET	42	GANNAZ Marie-Louise
6	DUPONT Jean-Christophe	23	MISSILLIER Marie, épouse LASSAIGNE	43	Léontine FAVRE-LORRAINE, épouse MERMILLOD
7	LATHUILLE Emmanuel	24	POLLET-VILLARD Daniel	44	FAVRE-LORRAINE Guylaine
8	CONTAT Michel	25	Me reconnaissez-vous ?	45	PERRILLAT-COLLOMB Régis
9	LATHUILLE Richard	26	PERRILLAT-M. Monique	46	GUIDON Armand
10	MISSILLIER Richard	27	KROPIC Gisèle, épouse PERGOD	47	POCHAT-BARON Michel
11	PERGOD Christelle	28	LARUAZ Andrée	48	LEVET Nicolas
12	POCHAT-BARON Sophie	29	FAVRE-LORRAINE Solange, épouse BOUÉ	49	DUPONT Hervé
13	BOUÉ Pierre	30	PERILLAT-B. Anne-Marie, épouse HUDRY	50	PESSEY Perrine
14	Odile FOULEX	31	HUDRY Ernest	51	LARUAZ Jean-Marie
15	Mlle FOULEX	32	FAVRE-BERTIN Aline, épouse LEVET	52	ENAULT Virginie
16	DEBUILLE Gilbert	33	ENTREMONT-PINGUET Marcel	53	TOFFOLI Eric
17	PERRILLAT-B. Firmin	34	BLANCHET Hélène	54	PESSEY Jacques
		35	MITOUARD Gaston	55	RIGHINI Marie-Laure, épouse LATHUILLE
		36	SYLVESTRE Marc	56	PERGOD Simon
		37	VULLIET Marcel		



➤ LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE FIER / ARAVIS

Dernière ligne droite pour le SCOT...

C'est une grande avancée pour un développement concerté et maîtrisé de notre territoire qui se profile d'ici la fin de l'année 2011. A cette date, le Schéma de Cohérence Territoriale aura été soumis à l'approbation du Syndicat FIER/ARAVIS*.

Le SCOT composé d'un Diagnostic du territoire, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et d'un Document d'Orientation Générale (DOG) est le document au travers duquel les 13 communes du territoire ont souhaité fixer les priorités de son développement, organiser l'aménagement tant sur les questions d'habitat, d'infrastructures, de services et préserver les espaces naturels et agricoles.

C'est un document de planification globale, conçu en faveur d'un développement durable du territoire dans une perspective à moyen terme (10 à 20 ans).

Il contribue à définir un projet de territoire dans sa globalité mais agit essentiellement sur les orientations des documents d'urbanisme communaux.

Le SCOT deviendra exécutoire 2 mois après la transmission de la délibération du Syndicat au Préfet.

Dès lors, les communes auront trois ans pour mettre en conformité leurs documents d'urbanisme (POS, PLU) avec le SCOT.

Le dossier déposé dans les treize communes que compte le Syndicat Fier-Aravis a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée entre le 24 juin et le 5 août 2011. Cette période a permis à la population de consulter le document et de rencontrer le commissaire enquêteur afin de faire part de leurs observations.

Au terme de ce délai, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions sur lesquelles le Syndicat Fier-Aravis s'est appuyé pour procéder à des modifications du SCOT.

Le SCOT servira de cadre de référence pour toutes les politiques menées en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique, d'environnement et plus généralement en termes d'organisation de l'espace.

* Le Syndicat Fier-Aravis regroupe Alex, La Balme-de-Thuy, Le Bouchet Mont-Charvin, Les Clefs, La Clusaz, Dingy-Saint-Clair, Entremont, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt, Serraval, Thônes et Les Villards-sur-Thônes.

➤ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES

Site internet : www.sada74.fr - Tél 04.50.02.19.20

Pôle d'Excellence Rurale (PER) : **« Pays de Thônes, une dynamique autour de l'agriculture »**

Certains d'entre vous en ont peut-être entendu parler, d'autres sont impliqués dans les réflexions, d'autres encore ne savent pas de quoi il s'agit... Pourtant, le PER devra assez rapidement être l'affaire de tous les habitants de la CCVT. Voici quelques explications préalables pour vous inciter à vous impliquer dans cette démarche !

Pôle d'Excellence Rurale (P.E.R.), qu'est-ce que c'est ?

Les PER répondent à un appel à projets national qui vise à soutenir les dynamiques et l'innovation dans les territoires ruraux.

Pour nous, c'est d'abord un outil financier au service d'un projet, c'est aussi une labellisation qui apporte de la notoriété, de la reconnaissance et qui donne accès à d'autres financements. C'est surtout une occasion idéale pour rassembler un grand nombre d'acteurs du territoire autour d'un même projet.

Quel projet ?



Partant d'une problématique agricole, un reblochon fermier qui se vend moins bien et des revenus en baisse, le PER a l'ambition d'un développement territorial global. Il fait le pari que l'on peut donner plus de valeur économique à nos produits en mettant en avant la façon dont ils sont faits et le territoire dont ils sont issus. Il s'agit de valoriser **tous ensemble les atouts de notre territoire**.

Et nous avons de la chance, ces atouts sont nombreux : traditions et savoir-faire de l'agriculture et du bois, fromages, alpages, espaces naturels... Nous avons aussi la chance de bénéficier d'une importante fréquentation touristique. A nous de mieux partager nos valeurs et de faire découvrir toutes les composantes de notre patrimoine culturel et naturel.

L'objectif est que chaque touriste, chaque consommateur ait envie d'acheter nos produits pour avoir l'impression de s'offrir



un petit bout de notre territoire. Pour réussir, il faut miser sur la qualité et chaque opérateur qui s'engagera dans cette démarche doit être conscient qu'il lui faudra offrir une qualité globale irréprochable : qualité des produits et services mais aussi qualité de l'accueil et capacité à orienter les visiteurs pour une véritable découverte du territoire.

Notre territoire, une richesse à faire découvrir...

- Des paysages superbes et préservés par une agriculture vivante et intégrée
- Des produits emblématiques : Reblochon fermier, Chevrotin, Abondance, Biscantin
- Des traditions et savoir-faire perpétués
- Des hommes et des femmes passionnés
- Une qualité de vie enviable



A quoi ça sert ?

La CCVT souhaite d'abord que **l'activité agricole du territoire soit pérennisée et qu'elle continue d'être un élément d'attrait touristique et d'équilibre économique de nos vallées**.

Mais elle a aussi comme objectif que cette démarche soit au service de tous les acteurs socioprofessionnels du territoire, notamment en créant des **habitudes de partenariat** entre tous.

« Le PER propose de travailler tous ensemble pour que tout le monde y gagne ; plutôt que d'être concurrents, chacun aura intérêt à ce que les autres fonctionnent bien ! »

Comment ça marche ?

Le dossier déposé par la CCVT comprend 7 actions pour un montant d'aides publiques globales de 2 300 000 € pour 4 ans.

- Trois de ces actions sont des soutiens aux développements des entreprises locales d'affinage (*Coopérative de Thônes, Affineur Paccard à Manigod et Affineur Jean-Pierre Missillier au Grand-Bornand*).
- Une action vise à mettre en avant les bonnes pratiques d'alpage avec, notamment, la création d'un concours, (sans classement) : *« Nos alpages : notre*

Coopération intercommunale

passion, votre nature » dont la première édition s'est tenue cet été.

- Une autre action à destination des agriculteurs les incitera à diversifier leur production et favoriser l'accueil à la ferme.

- Enfin, deux actions sont menées de front par la CCVT, avec un budget de 450 000 €, dont 90 000 € d'autofinancement. Leur but est de promouvoir les produits locaux et les opérateurs qui les valorisent :

- la mise en place d'un **réseau d'excellence** qui regroupera et identifiera **tous les acteurs** - agriculteurs, affineurs, restaurateurs, commerçants (et pourquoi pas hébergeurs, accompagnateurs...) - **soucieux de privilégier l'affichage des spécificités territoriales et la qualité.**

- la mise en œuvre d'une **communication territoriale** et le **développement de l'offre de découverte du territoire** : des messages partagés, une communication homogène, des manifestations en cohérence, une signalétique adaptée.

Et concrètement, que va-t-il se passer ?

POUR TOUT LE MONDE ➡ Des ateliers de dégustations pédagogiques des fromages fermiers du territoire seront proposés aux habitants locaux, à partir de cet hiver, afin de les initier aux différences de goûts et saveurs en fonction des terroirs et savoir-faire des producteurs.

UN ÉVÉNEMENT ➡ Autour de la montée à l'alpage pour partager « le grand frisson » ressenti au passage des vaches et des cloches, au printemps 2012.

POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DE NOS PRODUITS ➡ Aménagement du rond-point de la plaine d'Alex, une des entrées du territoire, au printemps 2012.

POUR UNE LABELLISATION DE LA QUALITÉ ➡ La création d'un réseau d'excellence permettra de valoriser les acteurs du territoire qui mettent en avant les productions locales. Dans un premier temps seront concernés les restaurateurs, les commerçants alimentaires, les agriculteurs et les affineurs. Ce réseau

concernera la qualité des produits, de l'accueil mais aussi de l'information délivrée sur le territoire et ses atouts.

Et plus encore par la suite...

Photos : Claude Prigent - Laurent Madelon - SIR - AFTALP

Pour plus de renseignements :

CCVT - patrimoine@ccvt.fr - 04 50 32 13 59

➤ LE SIMA

Le classement des meublés de tourisme

La loi de développement et de modernisation des services touristiques n°2009-888 du 22 juillet 2009 a réformé le système de classement des meublés de tourisme.

Dans le cadre de cette réforme, seuls les organismes accrédités COFRAC et les organismes réputés accrédités dont fait partie le SIMA peuvent procéder au classement.

Les classements obtenus avant le 1er juillet 2010 sont valables jusqu'au 23 juillet 2012.

Intérêt du classement :

Le classement n'est pas obligatoire mais il présente de nombreux avantages :

- classification précise du bien mis en location avec des éléments quantitatifs et qualitatifs,
- possibilité de commercialisation dans les offices de tourisme et communication facilitée,
- possibilité de recevoir des paiements faits au moyen de chèques vacances,
- fiscalité plus intéressante dans le cadre du régime d'imposition Micro-Bic : Abattement de 71% au lieu de 50% et augmentation du plafond annuel de 32.000 € à 80.000 €.

Visite gratuite de pré diagnostic :

Conscient de la difficulté d'appréhender les nouvelles normes et du besoin d'accompagnement qui peut exister, le SIMA a décidé la mise en place d'une visite gratuite de pré diagnostic.

Le SIMA peut à la demande du propriétaire effectuer une visite avant la visite de classement.

Cette visite aura pour but de les aider à se situer dans le référentiel de classement et à les conseiller sur les travaux à réaliser ou sur les équipements à prévoir pour atteindre une catégorie de meublés.

Cette visite est indépendante de la visite de classement qui pourra par la suite être réalisée par le SIMA ou par un autre organisme de classement.

Procédure de classement :

- Commande écrite de la visite d'inspection. Le questionnaire de pré diagnostic doit être complété et la catégorie demandée parfaitement identifiée. Les différents documents (demande de classement, déclaration en mairie) documents remis par le SIMA devront également être complétés.
- A réception du dossier de demande de classement complet, le SIMA contacte le propriétaire pour convenir d'une date de visite.
- Visite des locaux par le référent meublés du SIMA.
- Remise par le SIMA du rapport de classement sous quinze jours.
- Envoi du rapport de classement à la Préfecture en deux exemplaires (un dossier papier et un dossier numérique) dans un délai de trois mois à compter de la remise du rapport. Cet envoi qui est normalement fait par le propriétaire peut par dérogation être fait par le SIMA.
- Retour de l'arrêté de classement par la Préfecture au propriétaire dans un délai d'un mois.
- Publication des meublés classés sur le site d'Atout-France.

Présentation des nouvelles normes :

Les nouvelles normes de classement ont été fixées par un arrêté ministériel en date du 2 août 2010.

112 critères sont répartis en trois grands chapitres : Equipements et aménagements, Services aux clients et Accessibilité et développement durable.

Les critères peuvent être obligatoires, optionnels ou non applicables selon la classification demandée et la situation du meublé.

Vous trouverez sur le site du SIMA (www.aravis.com) un tableau récapitulatif comprenant les éléments obligatoires pour la catégorie 1 étoile et les éléments complémentaires pour chaque catégorie jusqu'à la catégorie 5 étoiles.

Tous les éléments contrôlés doivent être présents dans le meublé au moment de la visite de classement, c'est-à-dire que tous les travaux doivent être finis et tous les équipements achetés.

Coût et délai de réalisation de la visite :

Le coût de la visite de classement a été fixé à 100 euros TTC.

Dans la mesure des disponibilités, la visite de classement aura lieu au plus tard dans les quinze jours qui suivent la réception de la demande de classement. La priorité sera accordée aux meublés qui n'ont pas encore de classement.

Contact :

Anne FAVRE-REGUILLON, responsable du classement des meublés de tourisme est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

SIMA - Maison des Aravis - Chef Lieu - 74450 SAINT JEAN DE SIXT

Tél. : 04.50.02.78.75. - Port. : 06.71.26.93.52.

Fax : 05.50.02.38.51 - Mail : meubles@aravis.com

Suppléant : Bruno MARCELLI. Tél. : 04.50.02.38.03

Documents :

Tous les documents relatifs au classement des meublés pourront être téléchargés sur le site www.aravis.com.

- hébergement - classement et labels. Ils pourront également être remis en version papier aux propriétaires qui en feront la demande.

Informations diverses :

Le classement des meublés de tourisme n'est soumis à aucune obligation d'adhésion ou de commercialisation.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.

INFOS TRI



Infos Tri

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et de protection de l'environnement, le gouvernement a fait voter une loi (Grenelle Environnement) fixant des objectifs quantifiés et ambitieux aux collectivités en charge de la gestion des déchets :

- recycler 75% de nos emballages ménagers d'ici à 2012,
- recycler 45% de l'ensemble de nos déchets avant 2015.

Depuis la mise en place de la collecte sélective sur le territoire de la CCVT en 2007, la qualité du tri ne cesse d'augmenter mais nous sommes encore loin des objectifs fixés par le Grenelle ?

En 2010, 36% des déchets issus du territoire de la CCVT ont été recyclés.

COMMENT ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

Par un renforcement des points de collecte

Aujourd'hui, des points de collecte en conteneurs semi-enterrés sont installés sur des lieux de passages empruntés régulièrement par les habitants :

Afin de faciliter et encourager le tri, le nombre de ces points de collecte va être progressivement renforcé.

Ces points de collecte vous permettent de déposer au même endroit tous vos déchets : recyclables (verre et emballages) et non recyclables (ordures ménagères).



Par des contrôles de qualité

En parallèle de l'augmentation du nombre des points de collecte, des contrôles de qualité vont être effectués sur les bacs à ordures ménagères des particuliers et des professionnels.

Un 1er contrôle, signalé par un autocollant

"AVERTISSEMENT", permettra de sensibiliser l'utilisateur en cas de présence significative de déchets recyclables dans son bac à ordures ménagères.



Lors des contrôles suivants, un nouveau refus de tri entraînera la non collecte du bac par les équipes.



Ces contrôles nous permettront aussi d'évaluer et suivre la qualité du tri afin d'adapter notre communication en fonction des besoins.

INFOS TRI

Nouveau : la collecte du textile !

Les déchetteries de Thônes et St Jean de Sixt sont équipées de bornes de récupération du textile (les autres déchetteries le seront avant le fin de l'année).
Profitez-en et venez y déposer vos vieux vêtements, linges ou chaussures.



**NE JETEZ PLUS DE TEXTILE !
VALORISEZ-LE !**

QUE DEVIENNENT VOS BONS ?

Les vêtements réutilisables sont envoyés, en grande partie, vers l'Afrique où ils sont redistribués.

Les plus abîmés sont transformés en chiffons ou utilisés dans les procédés d'isolation.

MÉMO TEXTILE

Dans des **SACS FERMÉS** je dépose :

TEXTILE PROPRE : tout type de vêtement (homme, femme, enfant, été, hiver...)

LINGE : le linge de maison ou d'ameublement (drap, couverture, nappe, rideau, serviette)

CHAUSSURES attachées par paires et la petite maroquinerie (sac à main, portefeuille, ceinture...)

JE NE DÉPOSE PAS :

- ⊖ Matelas, moquette, toile cirée
- ⊖ Chiffons usagés en provenance des entreprises
- ⊖ Textiles humides ou souillés
- ⊖ Chute de textile de confection

Le tri, c'est facile !



LES RECYCLABLES

LE VERRE

EN VRAI ET VIDE



Boîtes et bords en bocal en verre.

SANS LES BOUCHONS
ET CAPSULES



LES EMBALLAGES

✓ CARTON QUATRE



Boîtes, paquets, journaux, magazines, cartons plats

✓ ALUMINIUM ET ACIER



✓ PLASTIQUE : uniquement les
bouteilles et les flacons



NON RECYCLABLES

LES AUTRES DÉCHETS



INTERDIT



APPARELS ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES



PRODUITS CHIMIQUES

Déchetterie

Une question, une remarque, un conseil :

03 83 81 11 11

04 50 32 17 35

SAINT-JEAN-DE-SIXT

Communauté de communes

TAXI
www.t



STÉPHANE R. 07 - +33 (0)6 70 95 40 41 - www.france-taxi.fr
Les Lardères - 74450 Saint-Jean-de-Sixt



REPARATION DE
CARROSSERIE

Réparations
toutes marques
Pose de pare-brise

CARROSSERIE VITTOZ

Route de la Chiesa - 74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT

Tél. 04 50 02 24 55 - Fax 00 71 70 43 61

garage.vittoz@wanadoo.fr

NOUVEAU !

Monique Fillou

Bienvenue
PIERRE FAVRE
ITINÉRAIRES

des Alpes de la Savoie
1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

1998 - 2011

Le plus célèbre des enfants de Saint-Jean-de-Sixt

par les Amis du Val de Thônes

En vente chez
CONTAT tabac - librairie
dès fin 2011

par Internet
www.amisduvaldethones.fr
dans toutes les bonnes librairies
en Val de Thônes et ailleurs...

Les Amis du Val de Thônes au service de la mémoire !

Union des Sociétés
Savantes de Savoie

Origine - Histoire locale - Chronique - Espérance - Savoir

4 rue Bachelard - 74230 THÔNES 0450 434443

www.amisduvaldethones.fr



Dès à présent, pensez-y pour 2012 !

Vous n'êtes pas encore annonceur
dans le bulletin municipal de Saint-Jean-de-Sixt.
N'hésitez pas à vous renseigner
et à réserver dès à présent !

Diffusion
tous foyers

Présentation
valorisante

Support
institutionnel

Unique
dans l'année



YCO

Tél : 04.50.67.29.17

➤ L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS (A.D.I.P.)

Le 8 avril dernier, l'Association de Défense des Intérêts des Propriétaires fonciers a tenu son assemblée générale annuelle à la salle polyvalente.

Traditionnellement, la première partie de la soirée consiste en une réunion-débat animée par un intervenant extérieur. Cette année, le thème retenu concernait les contraintes liées aux installations aériennes et souterraines de câbles et de canalisations, ainsi que des servitudes qui découlent de la présence de cours d'eau ou des eaux de ruissellement.

Maître BUFFARD, notaire à Thônes, a conduit la séance et a traité en détail les servitudes :

- rappel des principes (création - établissement, extinction),
- les différentes catégories (celles issues de la situation naturelle des lieux, servitudes imposées par des règlements, servitudes conventionnelles),
- leur caractère (continues, discontinues, apparentes ou non apparentes),
- eaux de source et eaux pluviales,
- cours d'eau (domaniaux, privés).

Les servitudes administratives et leur volet « indemnisation » ont été évoqués, tout ceci dans une grande clarté.

Il nous faut remercier Maître BUFFARD pour sa prestation et surtout de s'être prêté au jeu des questions réponses ; le public attentif a pu apprécier la précision de l'exposé et la richesse des explications.

Le compte rendu moral qui suivit a rappelé l'action de l'ADIP dans la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 7 juillet 2010. Le Conseil d'Administration a étudié minutieusement le document tout au long de son élaboration ; il a présenté ses observations à la Commune et les a

déposées auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique.

Le compte rendu financier présenté par Laurent n'a suscité aucun commentaire tant il est sobre et rigoureux.

Après les autres questions statutaires une discussion s'est engagée sur l'actualité communale et les actions à mener : parmi celles-ci, le point sensible des terrains constructibles reclassés en terrain naturel ou agricole.

L'ADIP reste à l'écoute des propriétaires qui veulent rejoindre l'association : renseignements auprès des membres du Conseil d'Administration ou du Président (Alain LEVET) – adresse de l'association : Sous la Perrière – 74450 SAINT JEAN DE SIXT.

➤ L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 16 septembre 1968, une nouvelle association, qui à l'époque pouvait paraître singulière prenait naissance à Saint Jean de Sixt.

C'était l'Union des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (UDCAFN).

Le premier Président fut Louis Chardon. Depuis, le temps s'est écoulé, plusieurs Présidents se sont succédés.

Le 17 janvier 1997, Pierre Favre-Marinet était élu Président. Le 1er juin 2011, Pierre Favre-Marinet nous quittait, emporté rapidement par une maladie.

Pierre a pendant presque 15 ans assuré la fonction de Président.

De cette guerre, des moments qu'il y avait vécu, Pierre en parlait peu, mais le fait d'assurer cette

Associations

Présidence nous a prouvé son attachement à la France, à la Liberté et aux valeurs de notre pays.

Il tenait bien sa place parmi nous et aussi avec l'Union Départementale avec qui il entretenait des relations.

Aujourd'hui à Saint Jean de Sixt, notre association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord compte encore 18 adhérents. Un nouveau président a été élu lors d'une assemblée générale le 4 juillet dernier. A l'unanimité des membres présents, Pierre Contat a été désigné Président.

On ne peut rien effacer du passé, mais sans ambition, on peut encore travailler pour l'avenir. De nouveaux statuts permettraient d'ouvrir un peu l'association, d'élargir le devoir de mémoire dans le respect de chacun pour la grandeur de notre pays.

Une assemblée générale aura lieu en janvier 2012 pour assurer la suite du fonctionnement de l'association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord ou autre conflit.



Pierre FAVRE-MARINET

➤ L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les pompiers de Saint Jean de Sixt ont réalisé **82 interventions** pour l'année 2010 soit :

- 49 assistances à personnes,
- 12 accidents de la route,
- 6 feux divers,
- 2 feux de bâtiments,
- 5 sorties montagne,
- 6 sorties pour animaux,
- 2 sorties diverses.

21 sapeurs pompiers volontaires composent le corps :

- 1 officier,
- 4 sous-officiers,
- 7 caporaux chefs,
- 1 caporal,
- 8 sapeurs.

Ils ont à leur disposition un engin opérationnel, un VTUHR (véhicule tout usage hors route) plus soit un kit VPR pour la protection routière, soit un dévidoir de 200 m de tuyaux pour l'incendie.

Les prises de garde se font le vendredi soir à 19h pour une semaine complète à tour de rôle pour les 4 équipes de sapeurs pompiers.

Toujours soucieux de répondre aux exigences de ces interventions, les pompiers se doivent de suivre régulièrement des formations, des recyclages secourisme, d'effectuer des manœuvres une fois par mois et d'entretenir le matériel et les locaux. Tout le monde a suivi 40 heures de manœuvre pour l'année 2010.

Il faut adresser les plus vives félicitations :

- au sapeur Anthoine-Milhomme Baptiste pour sa formation d'équipier de 1ère intervention montagne,
- à l'adjudant Blanchet-Voyet Jean-Philippe qui a suivi la formation de Chef de centre ainsi que la conduite C.C.R (Camion Citerne Rural),
- au sapeur Clavel Cédric qui a suivi la formation d'équipier pour le véhicule de prévention routière et le premier secours équipier niveau 1 et 2,
- au sapeur Dupont Raphaël qui a suivi la formation



caporal, conduite C.C.R et conduite engin pompe (COD1),

- au caporal-chef Dupont Sébastien qui a suivi la formation culture administrative des sous-officiers et la formation de transmissions ANTARES,

- au caporal-chef Rochet Christian qui a suivi la formation conduite de véhicule hors routes (COD2 VLHR) et conduite C.C.R,

- au major Gallay Joseph, à l'adjudant-chef Rochet Gilles et aux caporaux-chefs Thomé Alain et Tochon Michel qui ont suivi la formation conduite C.C.R.

Au cours de l'année 2010, une manœuvre plus importante a été organisée par le CPI et s'est déroulée au Château géré par l'association OVAL. Son thème était un feu de machine au sous-sol du bâtiment avec 2 personnes manquant à l'appel. Les 1ers moyens engagés sont le VTUHR St Jean avec 5 sapeurs suivi dix minutes plus tard par le C.C.R La Clusaz armé de 6 sapeurs et une EPA (échelle pivotante automatique) de 30 mètres armée de 3 sapeurs. Cinq minutes plus tard, le chef de groupe et le V.S.A.V Grand Bornand sont venus en renfort. En cette époque de l'année, le taux d'occupation du bâtiment étant nul, l'exercice a donc été simulé avec le déclenchement de l'alarme incendie. Après reconnaissance, plusieurs binômes sont engagés à l'intérieur afin de retrouver les victimes et de limiter la progression du sinistre. La manœuvre durera 2h30. Le bilan final simulé de l'opération est le suivant : une victime inconsciente, une victime consciente incommodée et une pièce endommagée par les flammes. Suite à la manœuvre, une visite de l'établissement a eu lieu. Encore merci au directeur de nous avoir accueillis pour cet exercice.

Le mardi 29 mars 2011, le Major Gallay Joseph a passé le commandement du centre à l'Adjudant Blanchet-Voyet Jean-Philippe sous la direction du Lieutenant-

Colonel Digonnet et en présence du maire de la commune Bernard Pessey, du Sénateur et Conseiller général Jean-Paul Amoudry, du président du conseil d'administration du SDIS Jean-Loup Galland, du président de la CCVT Jean-Bernard Challamel, des maires et élus, des officiers, sous-officiers et sapeurs pompiers du groupement du bassin annécien.

Malgré la pluie, c'est une sympathique cérémonie qui s'est déroulée sur la place de St Jean. C'est un moment riche en émotions qu'a vécu la population et en particulier le Major Gallay. En effet, Joseph a débuté sa carrière de sapeur pompier en 1979 et après 32 années de service, il quitte le commandement de la caserne mais y restera pompier. La cérémonie traditionnelle a vu la nomination du sergent-chef Blanchet-Voyet au grade d'adjudant. Des allocutions



Remise du drapeau



*Jean-Philippe
BLANCHET-VOYET*



Joseph GALLAY

Associations

ont été prononcées par les autorités à la salle polyvalente, chacun exprimant sa gratitude envers Joseph Gallay pour toutes ces années consacrées à transmettre aux jeunes sa passion et son professionnalisme, le tout avec une discrétion et une gentillesse exemplaires. La médaille Soleil (reconnaissance du département) fut remise au Major à cette occasion. La soirée se prolongea avec un vin d'honneur offert par l'amicale et le SDIS.

Durant l'hiver 2011, 2 sapeurs de St Jean ont assuré des gardes postées d'une durée de 9h au CPI de la Clusaz et du Grand Bornand et ce durant plusieurs week-ends.

Activités et vie de l'amicale pour 2011

Lors de l'assemblée générale du jeudi 25 novembre 2010, les pompiers présents ont réélu Bastard-Rosset Sarah et Rochet Christian pour le tiers sortant. L'amicale se compose donc comme suit :

- Jean-Philippe Blanchet-Voyet, chef de centre
- Sarah Bastard-Rosset, présidente
- Raphaël Dupont, vice président
- Michel Tochon, trésorier
- Baptiste Anthoine-Milhomme, secrétaire
- Jérémy Laruzac et Christian Rochet, membres

La Sainte Barbe cantonale

Chaque année, les corps de sapeurs pompiers du canton se réunissent pour fêter la Sainte Barbe. Ce sont les pompiers d'Entremont qui nous ont accueillis à la salle des fêtes. Nous les remercions pour leur accueil et pour l'organisation de cette soirée.

La Sainte Barbe communale

Le traditionnel repas s'est déroulé au restaurant de l'hôtel Beau Site chez Frédéric et Stéphane Bastard-Rosset en présence de Monsieur le Maire, des anciens pompiers, des actifs et de leurs conjoints. Nous remercions les restaurateurs pour leur accueil et leur succulent repas.

La sortie hiver 2009/2010

Le challenge départemental de ski alpin a eu lieu le 5 février à Arâches/Magland. Deux pompiers de St Jean étaient présents :

- Dupont David 15^{ème}
- Laruzac Jérémy 20^{ème}

Encore merci à tous les pompiers qui ont participé aux différents sports. Félicitations pour les résultats et peut-être à l'année prochaine pour une nouvelle participation.

Le repas dansant

Le samedi 16 avril 2011, un repas dansant a été organisé. Le repas fut confectionné par Enault Jean-Claude et animé par les Troubadours. Cette soirée a été un véritable succès. Merci à tous les participants.

La sortie d'automne

Le samedi 10 septembre 2011, les familles des pompiers avaient rendez-vous au parc Walibi dans l'Isère pour une journée détente. Environ une cinquantaine de participants se sont ensuite retrouvés à la salle polyvalente pour un repas. Merci à tous les participants qui ont contribué au succès de cette journée.

Nous tenons également à remercier les habitants de Saint Jean de Sixt pour leur accueil et leur générosité lors de notre passage pour la vente des calendriers. Nous remercions aussi les gens qui ont fait des dons à notre amicale.

» L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE, association des parents d'élèves de l'école publique de St Jean de Sixt, propose durant toute l'année scolaire différents évènements, dans le but d'apporter des animations au sein de la commune, mais aussi et surtout de trouver des fonds, qu'elle redistribue à l'école via les enseignants en finançant du matériel pédagogique, des sorties culturelles, des projets éducatifs comme la semaine avec OVAL et l'escalade en 2011.

L'année scolaire 2010/2011 a été riche en évènements.

Le 23 et 24 octobre 2010, en collaboration avec le corps enseignant, nous avons organisé un vide grenier avec petite restauration, qui a encore une fois connu un vif succès.

Nous avons prévu 3 dimanches d'animations (goûter, déguisement...) au pied du télésiège du Crêt et ce pendant les vacances de février, mais au vu de l'enneigement que l'on a connu, ceux-ci ont été annulés, à notre grand regret.

Le 26 mars a eu lieu notre traditionnel concours de belote à la salle polyvalente.

Le dimanche 29 mai, notre vente de roses sur la place publique, s'est tenue à l'occasion de la fête des mères.

Le samedi 18 juin, nous avons fait la kermesse de fin d'année, avec la participation des enseignants qui nous ont exposé les différentes activités culturelles qu'ils ont menées avec les enfants. Durant tout l'après midi, se sont succédés jeux, spectacles... le tout ponctué par un dîner asiatique (fondue chinoise) qui s'est terminé tard par une soirée dansante.

Que souhaiter d'autre à l'APE, si ce n'est encore plus de choses pour l'année 2011/2012, plus d'animations, plus de participation des parents et surtout une parfaite synergie entre l'association et les enseignants.... car nous œuvrons tous deux pour la même cause.

Chaque année la nouvelle équipe élue essaie de trouver de nouvelles animations, tout en conservant son objectif initial à savoir, trouver des fonds pour les enfants de l'école.



Associations

➤ L'ASSOCIATION SPORTIVE DES ARAVIS

La vie de l'Association Sportive des Aravis est marquée en 2011/2012 par la création, pour l'activité gymnastique, d'un cours de step pour les jeunes de moins de 15 ans qui a rencontré enthousiasme et réussite. La sortie « gym aquatique » pour les seniors à l'Espace Aquatique des Aravis en fin de saison a gonflé son effectif en incluant également les participants à la gymnastique d'entretien, aiguissant ainsi l'appétit de tous pour l'apéritif dinatoire qui a suivi.



... surtout à l'apéro !

En ce qui concerne la course à pied qui a lieu d'avril à octobre et dont les dernières sorties se font « à la frontale », les chiffres dispensent de commentaire : 28 sorties, 54 participants, et en moyenne 20 personnes par sortie.

L'activité « marche à pied » du lundi après-midi est placée sous le signe de la découverte, avec de nombreuses visites des sentiers des communes voisines de La Clusaz, Grand Bornand, Petit Bornand, les Villards, etc...

Coté effectif, le nombre record des adhérents aux différentes activités proposées : gymnastique adulte et senior, course à pied, marche à pied (135 en 2011, soit 75 % d'augmentation en 3 ans) semble trouver sa source dans la force du lien social existant entre les générations, et dans la convivialité du tissu associatif qui s'est créé autour du « sport santé pour tous ».

Dans la continuité de cet esprit, et fort de la réussite



Heureux comme un poisson dans l'eau...

du raid pédestre « Aravis Forêt Noire » qui a eu lieu en 2009, le Comité de l'ASA a décidé d'organiser un nouveau raid en mai 2012.... destination l'Ardèche. Le départ aura lieu le jeudi 17 mai 2012 de St Jean de Sixt pour une arrivée le samedi 19 mai à Vallon Pont d'Arc et un retour le dimanche après-midi. Le parcours est divisé en 3 étapes au cours desquelles se relayeront des équipes de 2 coureurs (environ 1 heure de course par équipe et par jour). Une participation est demandée aux coureurs, et un budget de 5 000 € destiné à la réalisation de ce projet est alloué par l'Association. Qu'on se le dise !... Ce n'est pas un marathon... alors l'inscription au raid est ouverte à tous les lièvres, toutes les tortues et toutes les autres espèces membres de l'ASA, l'essentiel étant bien sûr de se retrouver et d'échanger ensemble autour d'une « petite aventure » sportive et surtout humaine. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jean Paul Fontaine ou Sophie Levelt.

Et pendant ce temps, les rendez vous pour cette saison 2011 /2012 sont déjà pris le lundi et le mercredi pour la reprise de la gymnastique dans la salle de sport du groupe scolaire de St Jean de Sixt.



De l'énergie dans l'air !



➤ LA CHORALE "LA CAECILIA"

Comme chaque année, la CAECILIA participe à la vie locale et paroissiale, toujours présente dans les moments heureux de la vie mais aussi dans ceux plus douloureux, en étant présente à toutes les sépultures.

Bilan 2010

Le bilan de 2010 présenté à l'Assemblée Générale du 18 janvier 2011, peut ressembler à un simple inventaire, mais il suppose beaucoup de travail pour tous ceux qui s'y sont investis et en particulier pour le chef de chœur, Roger Laruaz :

- 30 répétitions,
- 24 messes dominicales et fêtes religieuses,
- 9 sépultures,
- 4 pots d'accueil (2 en hiver, 2 en été),
- Participation à la fête de la St Jean le 27 juin,
- Une sortie champêtre au plan-Rebord le 19 septembre,
- 1 concert de la Ste Cécile le 20 novembre en collaboration avec l'harmonie et le groupe folklorique,
- 1 concert à St Ferréol le 3 décembre au profit du Téléthon (malgré des conditions climatiques difficiles !).

En 2011

La chorale a animé une messe de mariage le 29 janvier à la Clusaz ainsi que deux messes de mariage au Grand-Bornand le 9 avril et le 8 octobre.

Lors de la fête de la Saint Jean le dimanche 26 juin, la chorale a participé au défilé des associations en représentant les « Friandises » (le thème de cette année était la lettre F).

Elle a animé plusieurs pots d'accueil pendant la saison d'hiver et d'été et participé à la fête de la Sainte Cécile en novembre.

Une sortie pique-nique dans un chalet d'alpage le dimanche 3 juillet a conclu joyeusement la saison.

Les répétitions des Chorales du Pays de Thônes sous la



La chorale au Plan-Rebord

direction d'Hélène Carlier ont démarré en mai et se poursuivront jusqu'en juillet 2012, pour les 4 concerts traditionnels. C'est avec grand plaisir que les membres de la chorale retrouvent leurs amis des autres villages pour préparer ensemble ces manifestations.

Effectif 2010

L'effectif au 1er janvier 2011 était de 26 membres et nous accueillerons toujours avec plaisir les Saint-Jeandains qui désireraient se joindre à notre groupe pour chanter et participer ainsi à la vie locale et paroissiale tout en se faisant plaisir. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour nous rejoindre, seul compte le plaisir de chanter !

Nous avons eu ainsi la joie d'accueillir Jeanine Moré dite « Jaja » pour renforcer le pupitre des basses !

Constitution du nouveau bureau

- Président : André ANTHOINE
- Vice-président : Laurent LARUAZ
- Trésorier : Bernard KOPP
- Secrétaire : Claude BONNARD
- Membres : Mathilde PONCET
Corinne BRUYAS
Catherine Favre-Félix
Anne-Marie-Milhomme
- Directeur : Roger LARUAZ
- Organiste : Gérard DUPONT

Associations

» LE CLUB DE L'AMITIÉ

1981 – 2011
30 ans de la vie du Club

Des anniversaires bien fêtés

Le mercredi 15 juin, la journée a démarré par une messe célébrée par le père André Arnet à la mémoire de tous ceux qui ont disparu depuis la création du Club. Elle s'est poursuivie à l'hôtel Beau Site par un repas, des chansons et des discours. Monique Favre-Marinet, la présidente actuelle et Denise Favre-Lorraine, ancienne présidente, ont retracé le chemin parcouru depuis la création du Club en 1981 ; club créé sous l'impulsion de M. Mittouart et Mme Emilienne Dupont avec l'aide de la municipalité conduite par M. Aimé Dupont.

Au cours de cette belle journée, 2 couples étaient mis

à l'honneur pour leurs 50 ans de mariage : Nina et Bernard Kopp et Jacqueline et Claude Bonnard. C'est le 1er juillet 1961 qu'ils se sont unis, les premiers au Havre, les seconds à Drancy.

Toujours aussi dynamique, Jeanine dite « Jaja », a mis tout son talent pour concocter quelques chansons et diriger sa petite chorale !

L'Assemblée générale

Lors de leur assemblée générale annuelle du 16 janvier, les membres du Club de l'Amitié ont tenu à fêter joyeusement les anniversaires des plus âgés d'entre eux.

Cette année, ils étaient trois à passer le cap des 80 printemps : Olga Ruphy, Andrée Laruz et Roger Fournier.

La fête du Club

Celle-ci s'est déroulée le dimanche 10 avril et a mobilisé, comme d'habitude, toutes les bonnes volontés pour faire de cette journée un grand moment



« 15 juin 2011 : les 30 ans du Club »

de joie et de convivialité. Chacun des 64 joueurs du concours de belote est reparti avec un petit souvenir de sa participation. Le grand gagnant en a été William Trichard devant Marc Socquet.

Des activités pour toutes et tous

Toutes les 2 semaines, ceux qui le désirent se rencontrent à la salle polyvalente pour des parties acharnées de belote ou de tarot. Sans oublier les accros du scrabble !

L'activité de patchwork mise en place, il y a trois ans, par Jacqueline Bonnard rencontre toujours un grand succès auprès de ses adeptes. En plus de leur travail personnel, ces dames travaillent sur un ouvrage collectif qui est mis en lot à la tombola de la fête du Club.

Toujours actifs, sept membres du Club ont participé, le 30 septembre 2010, à la journée pédestre organisée au Grand-Bornand par la Fédération des Aînés Ruraux.

Des aînés qui participent à la vie locale

Le Club est toujours partant pour participer aux différentes fêtes du village. Lors de la Fête de la Saint-Jean du 26 juin, les badauds ont pu déguster un café grillé sur place et manger un beignet.

Pour le Marché des Traditions organisé le 18 août, un stand de patchwork permettait aux visiteurs d'admirer les ouvrages réalisés au cours de l'année.

Des aînés qui voyagent au pays du gruyère !

Le 6 juillet, le Club est allé passer une journée en Suisse. La visite de la Maison du Gruyère à Pringy/Gruyères a permis de découvrir tous les secrets de fabrication de ce fromage AOC par une exposition interactive et ludique mais également de déguster ce délicieux fromage à 3 stades de son affinage.

La matinée s'est poursuivie par la découverte de la pittoresque cité de Gruyères, ses hôtels-restaurants de charme, son château, ses remparts... et ses fameuses meringues accompagnées de fraises et de crème fraîche !

La découverte du patrimoine local dans le musée du

Pays d'Enhaut à Château d'Oex, a beaucoup intéressé les anciens ainsi que les armoiries des familles où l'on trouve beaucoup de patronymes familiaux de notre région comme Favre, Mottier, Mermillod, Rosat, Bertholet, etc.

*30 ans, et toujours
Bou pied Bou œil !*

LE COMITÉ DE LA ST JEAN



Comme chaque année, la fête de la Saint Jean, qui s'est déroulée les 25 et 26 juin 2011, a encore été un grand succès pour le bonheur des bénévoles, habitants et gens de passage.

Les forains sont naturellement revenus sur ces deux journées et ont su amuser les petits mais aussi les plus grands !

Le samedi soir, les personnes présentes ont pu se restaurer entre deux tours d'auto-tamponneuses et apprécier les lâchers de lanternes célestes ainsi qu'un magnifique feu d'artifice. Ce dernier a annoncé la couleur du week-end festif qui ne faisait que commencer.

Alors que l'on pouvait entendre les « Boum Boum » pendant la nuit dans tout le village, c'était bien une ambiance de folie qui régnait sous le chapiteau lors de la soirée disco. L'association « les Tortues Drivers » était de nouveau présente pour ramener les personnes en toute sécurité chez eux.

Associations

Le lendemain, dès 7h, le soleil nous faisait déjà de l'œil et les besoins traditionnels ont été vendus comme des p'tits pains !

A 10h, une messe s'est déroulée dans l'église pendant que d'autres peaufinaient les derniers préparatifs sur la fête.

A 11h, l'harmonie l'Echo des Vallées a continué de battre la mesure malgré la chaleur. Après toutes ces émotions, il a bien fallu se désaltérer...

Cette année, la fête avait pour thème la lettre F. C'est donc un repas Far West qui a été servi sous le chapiteau dès midi. Nous avons pu admirer les sympathiques danses Country et faire quelques pas avec le groupe « Spirit of Country » d'Ambilly.

Dans la foulée, le mythique défilé a bien sûr été ouvert par nos plus belles majorettes, suivi par le groupe de country et les différentes associations déguisées avec des thèmes commençant par la lettre F (Friandises, Fermiers, Fantômes, Fantassins, Fitness et autres Fantaisies...).

Suite au défilé, des jeux inter-associations se sont déroulés. Les pompiers (vainqueurs en 2010) ont remis la coupe en jeu. C'est au tour de l'Association Sportive des Aravis de porter les couleurs de St Jean.

Enfin, après quelques danses country, quelques grillades et quelques verres, c'est à nouveau de nuit que s'est terminé ce week-end patronal.

Encore merci à notre président Jérémy Laruz et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette fête qui est évidemment reconduite l'année prochaine !



LE COMITÉ DE JUMELAGE



Les 21 et 22 mai 2011, nous étions attendus à Dachsberg pour fêter le 40ème anniversaire de leur existence. L'Allemagne voulait regrouper quelques petites communes : Urberg, Wittenschwand, Wolpadingen et Wilfingen.

Le premier Janvier 1971 était créée la commune de DACHSBERG, regroupant ainsi ces 4 communes et leurs hameaux.

La délégation de Saint Jean de Sixt était composée de Madame Cécile DUPONT, 1er adjoint, de Madame Brigitte DUPONT, présidente du comité de jumelage, de Monsieur Jean BRICHET, conseiller municipal et de Monsieur Jean-Noël DUPONT, membre du comité de jumelage. Nous avons été reçus et logés chez Monsieur le Maire, Helmut KAISER, et son épouse.

A 19 heures, nous nous retrouvions avec les membres du conseil municipal de Dachsberg, les officiels régionaux : le préfet, le sous-préfet et le vice président de la région et quelques représentants des communes voisines.

Après les discours officiels, une soirée dansante fut animée par le « TRIO DE BERGLAND ».

Le dimanche 22 mai, messe dominicale à 10 h, apéritif et repas à la salle polyvalente animé par l'harmonie « Trachtenkapelle de Dachsberg » et toute l'après-midi furent proposées diverses animations ; le jardin d'enfants, les élèves de l'école primaire, l'association de gymnastique, l'association de tir à la carabine, etc...

A 16 h 30, la Trachtenkapelle se mit en place et joua le concert final.

A 18 h, nous reprîmes le chemin du retour très heureux d'avoir participé à cette fête.

➤ DAHU MUSIQUE

L'association DAHU MUSIQUE est née dans notre commune de Saint Jean de Sixt. Elle n'en est qu'à ses balbutiements mais ses objectifs futurs sont les suivants :

- mise en place de projets musicaux,
- organisation d'évènements musicaux en tous genres,
- rencontre entre musiciens,
- cours de guitare et de batterie encadrés par des musiciens professionnels.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous communiquer vos idées, vos envies musicales, n'hésitez pas à nous contacter : dahumusique@gmail.com ou au 06.73.77.02.49 (contact Nicolas).

➤ LE GROUPE FOLKLORIQUE « LOU SAINT-JEANDAIS »

Encore une année folklorique bien remplie. C'est toujours dans la bonne humeur que les membres du groupe se retrouvent pour faire partager leurs traditions, par leurs pas de danses, leurs explications sur l'ensemble de leurs costumes et accessoires oubliés.

Nos représentations sur Saint Jean de Sixt au moment des accueils d'hiver et d'été ont été très appréciées par la clientèle touristique, également quand nous animons des soirées au Village Familial de Vacances de Forgeassoud.

Deux sorties dans des communes voisines, aux Clefs et pour la fête de l'alpage au Chinaillon ont suscité un intérêt auprès du public permettant d'étoffer l'animation qui est déjà très présente sur ces fêtes.

Deux points forts sont à retenir :

- La soirée tomme blanche du 18 août à Saint Jean animée par nos amis du groupe de la Clusaz Lou Socalis à qui nous rendrons cet échange.
- Le deuxième point fort c'est un week-end magnifique dans le Beaufortin où tout le groupe s'est retrouvé pour une nuit en refuge et une très grande ballade le dimanche sous un ciel généreux.

Nous sommes toujours à la recherche de musiciens et danseurs pour agrandir notre équipe qui se donne tout au long de l'année. Un grand merci à chacun des jeunes et des adultes grâce à qui nos traditions perdurent.

« Lou Saint-Jeandais »



Associations

» L'HARMONIE « L'ÉCHO DES VALLÉES »

Comme chaque année, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui par leur présence ou leur aide nous soutiennent lors de nos concerts et autres manifestations. Un grand merci à la commune qui nous aura permis cette année d'investir dans une clarinette basse et de refaire une petite jeunesse à un certain nombre d'instruments qui en avaient bien besoin !

Au-delà des cérémonies et concerts habituels, nous nous sommes déplacés chez nos amis et voisins de la Clusaz pour un agréable « Concert des Crocus » en mars dernier. Et il faut dire qu'il était très attendu. En effet, nous avons invité L'Echo des Aravis lors du centenaire de l'harmonie en juin 2007 et espérons chaque année recevoir le retour de l'invitation !

Parmi les autres sorties musicales, deux très spéciales ont marqué cette année : les mariages de deux de nos musiciens avertis, Dominique Anthoine et Erwan Pergod. Nous leur souhaitons une nouvelle fois tous nos vœux de bonheur.

Et puis, avant de se séparer pour les vacances, nous avons passé un week-end aux Auges les 30 et 31 juillet. Week-end de détente et de rigolade mais aussi de musique car une petite aubade a été donnée le dimanche midi à l'occasion de la fête des Auges.

L'heure de la rentrée a désormais sonné et notre chef Lionel a eu tout l'été pour nous concocter un tout nouveau programme qui s'annonce déjà difficile. Mais heureusement, cette rentrée a vu l'arrivée de quatre nouvelles recrues : Lauriane Marjollet à la flûte, Ophélie Curt au baryton, Tony Pessey et Brice Ballanfat aux percussions.

Une année calme prend donc fin pour l'Harmonie, mais peut-être est-ce le calme avant la tempête...

Le comité de l'année 2010-2011 se décompose comme suit :

Président :	Elisabeth Levet
Vice-Président :	Sébastien Dupont
Trésorier :	Frédéric Laruaz
Vice-trésorier :	Thibaut Fontaine
Secrétaire :	Mathilde Pollet-Thiollier
Secrétaire adjointe :	Mélanie Deschamps
Membres :	Michel Maistre, Gérald Perillat, Jean-François Tochon

» LA PAROISSE DU BIENHEUREUX PIERRE FAVRE DES ARAVIS

Périple de jeunes des Aravis au Burkina Faso

En février, vingt-huit personnes dont vingt jeunes de nos vallées sont parties découvrir le Burkina Faso et plus précisément la région du Sahel à Gorom Gorom.

L'association DAA (Découvrir Analyser Agir) a pour but d'aider les populations Nord-Burkinabées par la construction de «boulis », lacs artificiels creusés dans

un sol imperméable permettant de retenir les faibles pluies (350 mm par année) et ainsi développer la culture de fruits et légumes.

Tout au long de l'année 2010, les jeunes ont entrepris des actions (ventes, spectacles...) pour lever des fonds destinés au projet.



Paroisse Bienheureux
Pierre Favre
des Aravis



Le groupe des jeunes à Gorom Gorom

Le 28 février, ce n'est pas moins de 800kg d'aide humanitaire qui sont partis vers l'Afrique : médicaments, matériel médical et scolaire, livres, vêtements, etc

Vous pouvez retrouver le récit complet du voyage sur le blog : blog.bouli-sahel.com

Les camps de l'été 2011

Cette année encore, les camps organisés par le père André Arnet ont connu un grand succès auprès des 77 jeunes qui y ont participé !

Trois programmes d'une semaine étaient proposés en fonction des âges : les 6^{èmes} et les 5^{èmes} du 2 au 9 juillet, les CM1/CM2 du 10 au 17 juillet et les plus âgés (de la 4^{ème} à la terminale) du 24 au 31 juillet pour le tour des dents du Midi en Suisse.

Les groupes motivés ont mis du cœur à gravir les montagnes du Bargy, même si le camp des

CM1/CM2 a été quelque peu réduit à cause du mauvais temps.

Sous le soleil ou le brouillard, c'est toujours avec le sourire que tous ces jeunes pleins de bonne volonté ont fait des randonnées toutes aussi belles les uns que les autres. Ils se sont bien amusés lors des animations. Bref, que de bons souvenirs et un grand merci aux animateurs et au père Arnet

Un succès pour la nouvelle catéchèse du haut de la vallée

Appelée Caté-Dimanche, la nouvelle catéchèse expérimentée dans le haut de la vallée pour les communautés locales d'Entremont, la Clusaz, le Grand-Bornand et St Jean de Sixt a rencontré un grand succès, tant avec les enfants qu'avec leurs parents. Cette nouvelle méthode qui répond aux consignes du diocèse et mise en place pour les enfants des CE1, CE2, CM1 et CM2 permet d'associer les jeunes

Associations

et leurs parents un dimanche matin par mois avec un arrêt pendant la saison d'hiver. Les enfants et les parents sont réunis séparément mais avec le même thème, les enfants par groupe d'une dizaine et les parents avec le père Gérard Dupraz. La célébration qui suit rassemble enfants et adultes.

Salle paroissiale

La salle paroissiale installée dans les locaux de l'ancienne école maternelle est actuellement en travaux pour la rendre fonctionnelle aux diverses activités. Des entreprises et des bénévoles se sont impliqués dans cette première tranche mais il reste encore beaucoup à faire.

En l'état actuel, la salle peut être utilisée pour des réunions ou la catéchèse.

Le journal « Alpes74 L'Echo de la Vallée de Thônes »

Cette revue qui paraît 5 fois par an est composée d'un dossier thématique diocésain et d'articles rédigés par une équipe de bénévoles de la vallée encadrés par des professionnels sous la responsabilité d'Anne-Marie Duperthuy. Ces articles relatent « La vie de notre paroisse » et également « La vie de nos villages ». Un numéro sur deux, ils traitent localement un thème de réflexion sur des sujets divers comme l'engagement, l'héritage, etc.

Pour toute information sur cette revue, vous pouvez contacter Claude Bonnard au 04 50 02 79 78 ou consulter le site Internet de la paroisse.

Le site internet de la paroisse

Le site internet vous donnera toutes les informations concernant la paroisse du Bienheureux Pierre Favre des Aravis : coordonnées des prêtres, organisation de la paroisse, agenda des événements, les feuilles dominicales de votre communauté, les lieux et horaires des messes, les camps d'été des jeunes, le périple au Burkina Faso, la vie du Bienheureux Pierre Favre, etc.

Pour y accéder, connectez-vous sur le site du diocèse d'Annecy <http://www.diocese-annecy.fr> puis dans Espace paroisse ou directement sur le site de la paroisse <http://www.diocese-annecy.fr/bx-pierre-favre>

Infos pratiques

Si vous désirez rencontrer un prêtre ou avoir des informations pour un baptême, un mariage, les inscriptions au catéchisme ou tout autre sujet, des permanences sont ouvertes au Grand-Bornand, à la Clusaz et à Thônes. Vous y serez toujours les bienvenus (les horaires sont affichés dans le hall de l'église de St Jean).

Pour contacter un prêtre, vous pouvez appeler :

Grand-Bornand

Père André ARNET - 04 50 02 20 46
Courriel : p.a.arnet@diocese-annecy.fr

La Clusaz

Père Charles BIBOLLET - 04 50 02 40 40

Thônes

Père Dominique BRECHES - 04 50 02 01 18
Courriel : bx-pierre-favre@diocese-annecy.fr

PERICANT

La cantine



Cette année, près de 14000 repas ont été servis à la cantine scolaire de St Jean de Sixt ; cela représente environ 110 enfants par jour (sur 140 enfants inscrits à l'école). Une moyenne de fréquentation élevée (près de 80 % des enfants scolarisés) qui nous laisse supposer que, même si toujours facultatif, la cantine de St Jean est un service indispensable pour une commune. Merci aux parents qui chaque jour ont su apporter leur aide pour le service et l'encadrement des enfants.

La garderie

La garderie périscolaire de St Jean ouvre ses portes, chaque jour scolaire, le matin de 7 h 30 à 8 h 20 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. Elle accueille entre 12 et 40 enfants suivant la plage horaire et le jour (entre 10 et 15 enfants le matin et entre 25 et 40 le soir).

Cette année, 3 animatrices étaient chargées d'encadrer les enfants : Cécile Avrillon, Christelle Marin Lamellet et Christelle Pochat.



Le soir, après un goûter fourni par les parents, les enfants s'adonnent à différentes activités :

- voitures, poupées et jeux de société,
- travaux manuels : dessin, pâte à modeler, peinture, etc,
- activités physiques dans la salle de motricité,
- jeux extérieurs lorsque la météo le permet : raquettes, ballons, marelles, cerceaux, etc,
- et bien sur devoirs libres pour ceux qui le désirent...



Un grand Merci

- aux animatrices, qui ont, au printemps 2011, suivi la formation PSC 1, organisée par la mairie et dispensée par une employée communale affiliée à la Croix Blanche d'Annecy. Toutes ont obtenu le diplôme des premiers secours,
- à Christelle Marin qui a également suivi la formation du BAFA, diplôme nécessaire à l'association pour le maintien de la garderie,
- au Père Noël, qui a rendu visite aux enfants...
- à Jérôme Marcadella pour la fabrication d'un maxi « puissance 4 » en bois pour les enfants,
- à la Mairie pour leur soutien et le prêt des 3 salles nécessaires à l'accueil des enfants,
- à la nouvelle équipe de bénévoles de l'association : Séverine Dupont, Claire Blanchet, Aude Huard, Stéphanie Le Bras et Marlène Mischler. Merci pour leur implication et leur patience :
« Agis avec gentillesse, mais n'attends pas de la reconnaissance » Confucius.



Associations

➤ LE SKI CLUB

Le Ski-Club de St Jean de Sixt permet aux enfants scolarisés à l'école communale d'apprendre à skier puis de se perfectionner.

Les enfants sont acceptés à partir de la deuxième année de maternelle et les inscriptions ont généralement lieu mi-octobre.

Les cours sont dispensés tous les samedis après-midi à partir des vacances de Noël jusqu'à fin mars, par des moniteurs bénévoles. En fin de saison, le ski-club fait passer un test ESF à l'ensemble des enfants afin de faire évaluer leur niveau.

Le comité

Au mois de septembre, nous avons élu un nouveau comité, dont voici la composition :

Président : Sophie Levet
Vice-président : Michel Anthoine-Milhomme
Trésorier : Virginie Moron
Secrétaire : Patricia Fournier-Bidoz
Membres : Elisabeth Levet, Christine Pollet-Villard, Hélène Nicollier, Véronique Lespine, Christophe Blanchet-Nicoud

Les initiateurs

Ils sont au nombre de 9 :
Sophie Levet, Elisabeth Levet, Christine Pollet-Villard, Véronique Billois, Michel Anthoine-Milhomme, Nicolas Levet, Sylvain Piquot, Bruno Litnianski, Franck Crépieux.

Les activités

Pour l'hiver 2010-2011, ce sont 70 enfants que nous avons emmenés sur les pistes de nos stations (Saint-Jean de Sixt, Le Grand-Bornand et La Clusaz). Ils avaient entre 4 à 12 ans, du niveau flocon à flèche. Ils étaient encadrés par nos initiateurs, tous les samedis. La neige n'étant pas au rendez-vous sur les pistes du Crêt, nous avons emmené les groupes Flocon et 1er étoile sur la station du Grand-Bornand tout l'hiver. Le groupe flèche (environ 10 enfants) a été encadré par un moniteur de l'ESF de La Clusaz, faute d'initiateurs.

Nous aurions dû également organiser deux animations qui n'ont pas eu lieu par manque de neige à Saint Jean :

- une descente aux torches le jour du carnaval, avec vente de gâteaux, boissons chaudes et torches,
- une journée du ski-club en fin de saison.

Ce n'est que partie remise pour la saison à venir !!!

Nous vous souhaitons à tous une bonne saison hivernale, espérant vous retrouver nombreux lors de nos activités.

Avis de recherche

Si l'on veut pouvoir continuer l'apprentissage du ski aux enfants de notre village, il nous faut impérativement de nouvelles recrues.

Alors, si vous aimez skier, quelque soit votre âge, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour devenir initiateur, c'est une formation d'une petite dizaine de jours assurée par des moniteurs ESF, sur les pistes du Grand-Bornand.

➤ LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



Premier grand cerf male tué sur la commune (novembre 2009)

Les chasseurs aujourd'hui sont indissociables de la vie associative de la commune en participant à différentes tâches de bénévolat au sein de celle-ci et en préservant également une bonne harmonie avec le monde agricole.

Cette année, une convention visant à réduire les collisions a été mise en place sur la commune de St Jean de Sixt en partenariat avec le conseil général, les services de l'équipement et la fédération des chasseurs. Des piquets réflecteurs ont été posés sur les trois axes principaux d'entrée et de sortie de la commune.

Nous avons également remis en place des clôtures de protection de gibier sur le secteur de Forgeassoud suite à de forts dégâts de sanglier du fait d'un hiver peu rigoureux.

Les attributions pour la saison 2011/2012 sont identiques à celles des années précédentes, à savoir : 3 cerfs, 13 chevreuils et 9 chamois. Pour le sanglier, aucun quota n'est fixé.

Depuis plusieurs années maintenant, le cerf est bien présent sur notre commune avec une augmentation régulière au fil des saisons. Soucieux de maintenir le bon équilibre cynégétique sur notre commune, notre société de chasse composée de 27 membres sera être à la hauteur des nouvelles échéances qui l'attendent.

Enfin, nous souhaitons remercier la municipalité pour nous avoir fourni un local de présentation les soirs de chasse.

Associations

» LE TENNIS CLUB

Pour la saison 2010/2011, l'association a compté 104 adhérents et a proposé différentes formules d'enseignement :

L'école de tennis

52 jeunes de 4 à 17 ans se sont entraînés sur les courts les mercredi et samedi suivant leurs âges et leurs niveaux, du mini-tennis pour les 5/ 7 ans aux groupes compétition pour les jeunes classés. Les entraînements sont assurés par Véronique Billois Brevet d'Etat, Christine Chazelle Assistant Moniteur, ainsi qu'Arsène Goby et Jean-Louis Bodin Initiateurs.

Des stages sont proposés aux vacances de Pâques pour la reprise et durant tout l'été. Une vingtaine de jeunes de Saint Jean de Sixt ont pu suivre ces différents stages.

Certains jeunes joueurs se sont illustrés lors des tournois de cet été, notamment Amélie Marjollet qui a gagné le tournoi du Grand-Bornand dans la catégorie des 11/12 ans.

Au cours du mois de juin, les enfants ont passé les tests et reçu les insignes qui valident leurs niveaux obtenus. Cette remise a eu lieu lors de la fête du tennis.

Les adultes :

Des cours sont proposés toute l'année : le mardi soir (le printemps et l'automne), sur les courts de Saint

Jean de Sixt et le jeudi soir l'hiver de janvier à mars sur les courts couverts de Thônes. Une vingtaine d'adultes suivent ces cours qui se déroulent toujours dans un bon état d'esprit et dans une ambiance studieuse.

Cette année, le club a participé aux différents championnats interclubs départementaux (femmes, hommes, mixtes) et a organisé son tournoi interne homologué.

C'est à l'occasion de la « fête du tennis » qu'ont eu lieu les finales hommes et dames de notre tournoi, ainsi que la remise des insignes pour l'école de tennis. Cette cérémonie a été suivie par un vin d'honneur ainsi qu'un barbecue qui a clôturé la saison de manière très agréable.

Lors de la fête de la St Jean, nous avons pu voir de nombreux fantômes défilé dans les rues de notre village poursuivis par des chasseurs fort bien équipés... Merci à tous les participants.

En conclusion, une bonne saison !!!

Le comité de bureau saison 2010/2011 est composé de :

Présidente : Brigitte TOUSSAINT
Vice président : Didier THOUMASSIN
Trésorier : Jean-Louis BODIN
Secrétaire : Sylvain PIQUOT
Membres : Stéphanie LACRAZ - Annick THOUMASSIN - Didier VIALLET - Enrique COSSON - Frédéric LORION - Jacques BURTIN

Alors si cela vous tente, rejoignez notre club et pour plus de renseignements, consultez notre site www.tennis-stjean.com



Etat-Civil

➤ NAISSANCES

Charly BIJASSON

Le 12 novembre 2010, de Virginie PERRILLAT BOITEUX et Thierry BIJASSON



Mathéo MAZY

Le 5 avril 2011, de Sandrine SCORZA et Cyril MAZY

Noé ANDRAUD

Le 13 avril 2011, de Magalie NAUDET et Benoît ANDRAUD



Lilou COURCINOUX

Le 17 avril 2011, de Aurélie BLOND et William COURCINOUX

Constance DEFRENNE

Le 2 mai 2011, de Muriel POLLET-VILLARD et Yannick DEFRENNE

Louka LEMONNIER

Le 10 mai 2011, de Aurélie LACHENAL et Christophe LEMONNIER



Justine DUFRESNE

Le 21 mai 2011, de Flavie CHEYMOL et Xavier DUFRESNE



Juliette PHILIPPON

Le 7 juin 2011, de Danaé DEL MORAL et Matthieu PHILIPPON



Anna CHIAVARO

Le 29 juin 2011, de Stéphanie LACRAZ et Vincent CHIAVARO

Agathe TOCHON-FERDOLLET

Le 12 juillet 2011, de Anne MAILLARD et Philippe TOCHON-FERDOLLET



Nolan BOISIER

Le 1er septembre 2011, de Cindy BUFFET et David BOISIER



Léon DAVID- HENRIET

Le 5 septembre 2011, de Sophie CLAUDE et Cyril DAVID HENRIET



➤ MARIAGES

Bénédicte PARET et Erwan PERGOD,

le 4 juin 2011 ➤

Thamar MARKUS et

Alexandre BUROS,

le 7 juin 2011



Chiara BISCELLA

et Cédric VERRIER,

le 24 juin 2011

Rachel PERILLAT BOITEUX

et Emmanuel LATHUILLE,

le 25 juin 2011

Chérifa RADI et

Hervé DUPONT,

le 3 septembre 2011

Magali BASTARD ROSSET

et Jérémy LARUAZ,

le 8 octobre 2011 ➤



➤ DÉCÈS

Yvette DURAND, épouse LEUTHOLD,

le 6 janvier 2011, à l'âge de 84 ans

Geneviève de LESTRAC, épouse BULKELEY,

le 8 janvier 2011, à l'âge de 91 ans

Jacques PERRILLAT-BOITEUX,

le 28 janvier 2011, à l'âge de 57 ans

Georges DAVY, le 24 mai 2011, à l'âge de 76 ans

Pierre FAVRE-MARINET,

le 1er juin 2011, à l'âge de 74 ans

André COLLOMB-CLERC,

le 8 juin 2011, à l'âge de 60 ans

Maurice PERGOD,

le 21 juillet 2011, à l'âge de 50 ans

Hélène LEMEUX, le 5 août 2011,

à l'âge de 78 ans

Numéros utiles

URGENCES

POLICE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
SOS MÉDECIN	36 24
CENTRE ANTI-POISON	02 41 48 21 21
GENDARMERIE	
SAINT JEAN DE SIXT (HIVER)	04 50 02 23 71
GENDARMERIE THÔNES	04 50 02 00 24
ACCUEIL SANS ABRI	115
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119

OSTÉOPATHES

PASQUIER NICOLAS	04 50 63 21 53
DELOCHE YANNICK	04 50 02 39 35
GROPELLIER NATHALIE	04 50 63 39 92

ORTHOPHONISTE

MERMILLOD ANNE	04 50 02 21 49
----------------	----------------

SAGE-FEMME

HOR STÉPHANIE	06 82 63 37 79
---------------	----------------

CABINET D'INFIRMIERS

INFIRMIERS DES ARAVIS	06 07 42 75 78
-----------------------	----------------

CABINET MÉDICAL

04 50 02 35 36

PHARMACIE GD ANGLE

04 50 02 36 54

CABINET VÉTÉRINAIRE

04 50 02 35 86

MAIRIES

SAINT JEAN DE SIXT	04 50 02 24 12
LE GRAND-BORNAND	04 50 02 78 20
LA CLUSAZ	04 50 32 65 20
THÔNES	04 50 02 91 72

GARAGE COMMUNAL

04 50 02 22 09

SALLE POLYVALENTE

04 50 02 27 06

CANTINE

04 50 44 56 43

GROUPE SCOLAIRE

04 50 02 35 43

REMONTÉES MÉCANIQUES

04 50 02 74 66

GARAGE COMMUNAL

04 50 02 22 09

CAMPING DU CRÊT

04 50 02 38 89
06 18 17 66 09

OFFICE DE TOURISME

04 50 02 70 14

LA POSTE - ST JEAN DE SIXT

04 50 02 24 28

SIMA

04 50 02 38 03

SADA

04 50 02 19 20

CCVT

04 50 32 13 59

DÉCHETTERIE

04 50 02 37 98

ADMR GRAND-BORNAND

04 50 02 24 95

SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

04 50 64 61 33

PÔLE SOCIAL

(PMI, Ass. sociales)

04 50 02 07 19

SECOURS POPULAIRE

04 50 02 84 20

CAF

0810 25 74 10

PÔLE EMPLOI

39 49

CPAM

36 46

MAIRIE DE SAINT JEAN DE SIXT OUVERTURE AU PUBLIC - HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	9h-12h	9h-12h	Fermé au public	9h-12h	9h-12h	9h-12h 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois	Fermé
APRÈS-MIDI	14h-17h	14h-17h		14h-17h	14h-17h	Fermé	

NOUS CONTACTER

Téléphone 04 50 02 24 12
Fax 04 50 02 31 03

e-mail : mairie@saint-jean-de-sixt.fr
adresse BP 9 - 74450 Saint Jean de Sixt

Permanences du Maire ou des adjoints : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
Prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie